



Ville de Lausanne

Service des sports

La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre



Constats et actions
prioritaires pour développer
l'égalité femmes-hommes
dans le sport

Publication du Service des sports
Mai 2021

Copyrights images :

couverture : ©Greg Leyh ; p. 10-11 : ©Urban Training ; p. 18-19 : ©20KM, ARC ;
p.56-57 : © 20KM, F. ABey ; p. 70-71 : ©Hadziahmetovic, p.98-99 : @Ville de
Lausanne; p. 103 : ©Albaladejo Rugby Club

01. Introduction	10
02. Analyse interne	18
03. Enquête	56
04. Plan d'action	70
05. Conclusion	98

L'égalité dans le sport, un défi réaliste

Le sport a-t-il un genre ? La réponse est simple : non ! Et il ne doit pas en avoir. Tout au plus, le sport comme toute activité physique peut se décliner en catégories permettant aux participantes et participants de se mesurer selon leur âge ou leurs capacités. Dans le domaine de l'égalité, Lausanne veut être exemplaire. Son action dans ce domaine s'étend aussi bien à sa politique salariale, à l'encouragement de la participation des femmes à la vie publique, qu'à l'aménagement de l'espace public et la visibilité des femmes qui ont « fait » la ville.

Capitale Olympique, elle doit également être exemplaire dans la promotion de l'égalité et de la parité femmes - hommes dans le sport. Elle rejoint en cela la Charte olympique qui met « le sport au service de l'humanité », « s'oppose à toute forme de discrimination » et qui « encourage et soutien la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes ».

Au mois de janvier 2020, Lausanne organisait les 3^e Jeux Olympiques d'hiver de la jeunesse, « Lausanne 2020 ». Cette édition a marqué les esprits, parce qu'ils se déroulaient sur huit sites, dans trois cantons et deux pays différents ; parce que le développement durable était au centre de l'organisation ; enfin, parce que la fête fut belle, sportive et populaire.

Mais ces jeux ont été plus que cela. Qualifiés de « Jeux de la parité », ils ont vu sur les lignes de départ et pour la première fois dans l'histoire, autant d'athlètes féminines que d'athlètes masculins. Il y a même eu des compétitions mixtes. Ce changement n'est pas anecdotique, il montre que la parité peut être atteinte. Cette édition fut un laboratoire d'idées et représente aujourd'hui une véritable source d'inspiration, non seulement pour les Jeux Olympiques, mais pour toute manifestation sportive, quelle que soit sa taille.

L'organisation de ces jeux s'est inscrite dans le développement d'une politique ambitieuse et inclusive lancée par la Municipalité. Elle vise, dans le domaine du sport et, plus généralement, de l'activité physique, à relever les défis de la parité femme - homme, mais aussi de la mixité à tous les niveaux : de la gouvernance des instances du sport à la pratique sportive, de la lutte contre les discriminations au libre choix du sport chez les jeunes, au-delà des stéréotypes.

Le présent rapport constitue une étape importante sur ce chemin. Il rend compte d'une double démarche : un diagnostic clair et précis de la situation existante et une série d'actions prioritaires à mener pour transformer un constat en résultats tangibles.

Les engagements de la Municipalité sont là : tendre à la parité dans son management et atteindre, d'ici 2026, l'égalité dans les subventions accordées aux femmes et aux hommes, pour que chacune et chacun puisse avoir les mêmes chances dans l'accès à la pratique du sport ou de l'activité physique qu'il aura choisi de pratiquer.

Cette politique réussira si elle engage chacune et chacun collectivement – élus, personnel communal, population, clubs et associations, sportives et sportifs, comme non-sportives et non-sportifs, femmes et hommes. C'est tous ensemble que nous parviendrons à lutter contre les discriminations, à dépasser les stéréotypes et avancer vers l'égalité.

A nous de démontrer qu'une fois de plus le sport peut être, au-delà de la pratique sportive elle-même, un exemple et un formidable outil de cohésion et d'inclusion sociale. L'égalité entre les femmes et les hommes concerne chacune et chacun d'entre nous. Mobilisons-nous !

Oscar Tosato

Conseiller municipal en charge des sports et de la cohésion sociale

Au service du sport et de l'égalité

Promouvoir la pratique sportive et l'activité physique pour toutes et tous est au cœur des missions du Service des sports. Ces efforts ont d'ailleurs été récompensés en 2019, au travers de la certification «ville active» (Global active city), certification internationale, soutenue par le Comité International Olympique.

L'ambition est de rapprocher du sport toutes les Lausannoises et tous les Lausannois, d'en faciliter l'accès au travers des infrastructures, des programmes et des manifestations avec un engagement particulier pour que les femmes tout autant que les hommes puissent en bénéficier dans les meilleures conditions possibles.

Notre objectif : œuvrer pour garantir l'égalité dans le sport afin que les femmes puissent avoir les mêmes chances et opportunités que les hommes de pratiquer quand elles le voudront l'activité qu'elles auront choisie librement. Nous aspirons à créer une culture du sport, où chacune et chacun puisse vivre pleinement ce moment, sans devoir subir la misogynie ordinaire, la condescendance, ni la discrimination.

Travail de longue haleine, ce rapport – le premier du genre à Lausanne – a nécessité la mobilisation de l'ensemble du personnel du Service des sports et de plusieurs services de l'Administration communale, que je remercie chaleureusement. Toutes et tous ont montré un fort attachement à cette lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes.

Nous avons également eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration de l'Université de Lausanne (UNIL) pour la conduite d'une enquête publique qui a recueilli le témoignage de près de 2'000 femmes de la région lausannoise. Je tiens à

remercier sincèrement chacune des femmes qui ont pris le temps de nous aider à appréhender les défis et les enjeux liés à leur pratique sportive.

Ce rapport et les analyses qui en résultent constituent une source importante pour fonder nos objectifs et développer nos actions. Les résultats montrent qu'il existe encore des inégalités femmes-hommes, particulièrement dans le domaine de la gouvernance et des financements. Mais il met aussi en lumière l'impact bénéfique des programmes et manifestations populaires organisées ou soutenues par le Service des sports où l'on atteint presque la parité. Les progrès restent à faire et les combats à mener sont nombreux. Ce rapport initie ainsi un travail de fond qui s'inscrira dans la durée et requerra l'adhésion de l'ensemble des actrices et des acteurs.

Lausanne la Sportive et Capitale Olympique a un devoir d'exemplarité et doit s'engager. Elle a défini quatre axes stratégiques allant de la gouvernance, à la répartition des subventions, en passant par le développement de la pratique sportive des femmes et la promotion et la sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations. Construire l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport est un défi qui nous inspire et nous rassemble. La collaboration, l'ouverture, et l'innovation ont été les moteurs pour définir une politique sportive forte, cohérente et égalitaire.

A nous maintenant de la mettre en œuvre avec nos partenaires, associations et clubs sportifs, comités d'organisation de manifestations, institutions et organismes privés. Passons à l'action ensemble, car c'est bien là, sur le terrain, que les choses changent.

Patrice Iseli

Chef du Service des sports

Synthèse du rapport

La Ville de Lausanne, Capitale Olympique où le sport joue un rôle prépondérant, a souhaité faire un bilan de la place des femmes dans ce domaine, que ce soit dans la pratique ou dans la gouvernance. Ce rapport porte sur les données relatives à l'exercice 2019. Il est le premier du genre à Lausanne. Il marque la volonté et l'engagement de la Municipalité de développer sa politique dans ce domaine en se fondant sur une analyse interne de l'action publique ainsi que sur une enquête réalisée, en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL), auprès des femmes de la région lausannoise. Ce rapport dresse, en guise de conclusion, un catalogue de 19 actions, 61 mesures poursuivant un double objectif: soutenir la pratique sportive des femmes d'une part et promouvoir, d'autre part, l'égalité femmes-hommes dans le sport. Un premier bilan sera dressé en 2026.

Résultats clés de l'analyse interne

L'analyse de la politique de la Ville de Lausanne en matière de sport révèle un déséquilibre entre les femmes et les hommes. Ces inégalités se jouent à différents niveaux: gouvernance, financement des clubs et associations, sport collectif d'élite et utilisation des salles et terrains de sport publics. Les principaux chiffres présentés ci-dessous permettent un éclairage précis:

77 %

du personnel du Service des sports est de sexe masculin. Les femmes sont largement sous-représentées, en particulier dans les fonctions de cadre avec seulement une femme sur les neuf postes au total.

72 %

des membres des associations et clubs sportifs lausannois (env. 32'000 licencié·e·s) sont des garçons et des hommes pour seulement 28 % de filles et de femmes.

Le subventionnement accordé quasi-exclusivement aux associations et clubs sportifs et la forte présence des garçons et des hommes dans ces organisations a pour conséquence qu'ils bénéficient de :

69 %

des ressources allouées aux associations et clubs sportifs ;

93 %

des terrains de sports et 60 % des salles omnisports gérés par le Service des sports ;

96 %

du montant des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs pour le sport d'élite en équipe.

Toutefois, ce tableau doit être nuancé. Certains programmes d'activités physiques et plusieurs manifestations sportives connaissent une forte représentation féminine. De même, les athlètes d'élite individuelles sont nombreuses à être soutenues. Cette situation est due en grande partie à la richesse et à la diversité de l'offre sportive lausannoise, qui permet à un grand nombre de femmes de trouver une activité qui corresponde à leurs besoins et leurs attentes. Ainsi :

44 %

des participant-e-s aux manifestations populaires organisées par le Service des sports sont des femmes.

47 %

des montants alloués pour les manifestations sportives soutenues par le Service des sports sont au bénéfice des femmes.

53 %

des participant-e-s aux programmes sportifs organisés par le Service des sports pour le parascolaire et pour les employé-e-s communaux-ales sont des filles ou des femmes.

46 %

du montant des subventions pour le sport d'élite individuel est alloué aux athlètes féminines.

Résultats saillants de l'enquête publique auprès des femmes

Une enquête, sous forme d'un questionnaire, a été réalisée en 2019 en collaboration avec l'Université de Lausanne auprès des femmes de la région lausannoise. Elle a permis de collecter des données quantitatives, comme de recueillir les avis, témoignages et propositions de 1'795 femmes.

86 % indiquent avoir une pratique sportive régulière, c'est-à-dire au moins une fois par semaine.

66 % ont une pratique sportive uniquement de manière autonome, soit hors d'un club ou d'une association.

moins de 10 % des femmes interrogées se sentent à l'aise pour pratiquer leurs activités sportives en ville quel que soit le quartier. La grande majorité dit préférer faire du sport dans les espaces verts ou au bord du lac.

19 % d'entre elles disent avoir été victimes d'actes ou de paroles sexistes dans leur pratique sportive, en particulier en ville.

Par ailleurs, les femmes mentionnent trois obstacles principaux à la pratique sportive :

- le manque de temps, souvent lié à une vie de famille ;
- les lieux, en partie associés à un sentiment ou à des expériences d'insécurité ainsi qu'au regard des autres, notamment les hommes ;
- le manque d'infrastructures et/ou l'appropriation de celles-ci par des groupes ou clubs d'hommes.

Finalement, il est important de noter que plusieurs catégories de population de femmes sont sous-représentées dans l'enquête malgré les nombreux moyens mis en place pour toucher le public le plus large possible. Ce sont les femmes seniors, les adolescentes, les femmes migrantes ou provenant d'un pays non-européen, les mères au foyer et les femmes sorties du marché du travail.

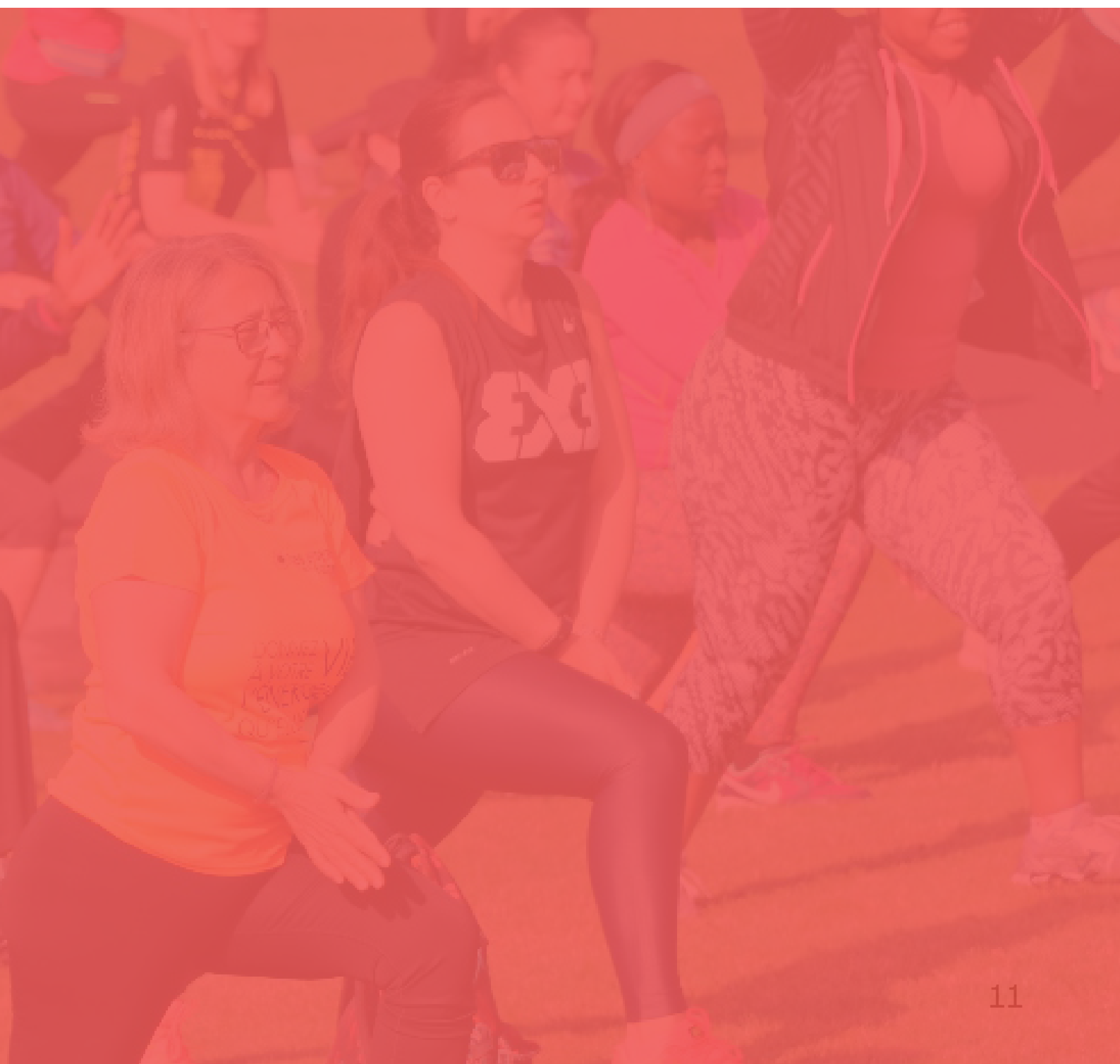
Axes stratégiques

Face à ces constats, la Ville de Lausanne a défini deux objectifs à atteindre dans sa politique sportive : développer la pratique sportive des femmes et veiller à l'égalité femmes-hommes dans le sport (égalité des chances, de traitement et de représentation). Pour ce faire, quatre axes stratégiques ont été définis :

1. **Œuvrer pour une gouvernance égalitaire** dans les instances dirigeantes lausannoises du sport en favorisant une représentation paritaire des sexes et en développant des indicateurs de l'égalité afin de suivre l'évolution des effets des mesures préconisées dans ce rapport.
2. **Viser une répartition financière égalitaire**, que ce soit en rééquilibrant les soutiens financiers au travers d'allocation de subventions aux associations et clubs sportifs et en soutenant des initiatives visant à la promotion de la pratique sportive auprès des femmes hors des structures organisées.
3. **Développer la pratique sportive des femmes**, que ce soit en encourageant leur participation au sein des structures organisées ou en soutenant la pratique actuelle dans des structures privées ou de façon autonome.
4. **Sensibiliser les différents acteur·trice·s à l'égalité** entre les sexes dans le sport en déconstruisant les stéréotypes de genre pour bâtir une société sensibilisée à ces questions et respectueuse des différences femmes-hommes.

01. Introduction

Méthodologie	14
Elements de définition	16



01. Introduction

Sans conteste, Lausanne est une ville de sport. Capitale Olympique, capitale administrative du sport international, Lausanne est aussi et surtout une ville où le sport se pratique au quotidien que ce soit au sein d'un club, d'une association sportive ou de manière autonome, dans des structures privées ou dans l'espace public.

La politique de la Ville de Lausanne dans ce domaine est pilotée par son Service des sports. Il a pour mission d'encourager et de soutenir la pratique sportive auprès de la population, au travers de l'offre d'infrastructures, de manifestations, de programmes spécifiques ou encore d'aides financières aux clubs et associations ainsi qu'individuellement aux athlètes, tout en faisant rayonner Lausanne en tant que Capitale Olympique. En 2019, il disposait d'un budget total d'environ 40,5 millions de francs pour l'ensemble de ses activités¹.

Dans le détail, le service gère quelque 40 infrastructures sportives aux quatre coins de la ville et alloue plus de 250 subventions par année, pour un montant total de 6,6 millions de francs, soit :

144 subventions aux associations et clubs sportifs pour un montant de 1,7 millions de francs² ;

56 subventions aux sportif·ve·s et futur·e·s sportif·ve·s d'élite pour un montant total de 103'000 francs ;

20 subventions aux manifestations sportives

qui concernent à la fois le sport pour toutes et tous et le sport d'élite pour un montant de 2,3 millions de francs.

Enfin, diverses subventions destinées aux infrastructures sportives, à des institutions sportives, ainsi qu'à des congrès internationaux liés au sport.

De plus, la Ville de Lausanne a la chance de pouvoir compter sur un riche réseau de bénévoles actif·ve·s pouvant être mobilisé·e·s pour les clubs et les manifestations, et qui fait vivre le sport au quotidien.

Le sport est tout à la fois un facteur et un lieu de cohésion sociale, de mise en réseau, d'entraide et de collaborations. Cependant, il peut également être un lieu d'inégalités et de discriminations.

Comme le montrent les études sociologiques³, un grand nombre d'inégalités, particulièrement entre femmes et hommes persistent, que ce soit en termes d'accès, d'offres ou de financements. Et Lausanne n'échappe pas à ce constat.

¹ Budget exact du Service des sports en 2019 : 40'458'400 francs

² 54 subventions d'aide à la formation, 48 aides au paiement des loyers, 48 aides casuelles dont 23 pour les clubs, 19 subventions pour les clubs d'élite et le « sport féminin »

³ Dont Aceti M. & Jaccoud C. (dir) (2012). Sportives dans leur genre ?

Permanences et variations des constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs, Peter Lang ; Aral S. & Raibaud Y. (dir.) (2014). Pour en finir avec la fabrique des garçons. Vol.2 : Loisirs, Sport, Culture, MSHA

Dès 2018, dans la continuité des actions initiées par la Ville de Genève, la Ville de Lausanne a souhaité répliquer cette démarche et améliorer ses prestations fournies à la population en matière de sport. Pour cela, elle a lancé une analyse, combinant diagnostic interne et enquête externe.

Qu'en est-il de la politique sportive de la Ville de Lausanne ? Quelles sont les expériences des femmes lausannoises en tant que sportives et non-sportives ? Où en est-on sur le chemin de l'égalité femmes-hommes dans le sport ?

L'égalité des sexes est une médaille à deux faces : d'un côté, la parité, de l'autre, la mixité. Toutes deux sont essentielles pour donner à l'égalité sa pleine dimension : pour une égalité des chances, une égalité de traitement et une égalité de reconnaissance.

La parité s'entend quantitativement : autant de filles que de garçons, autant de femmes que d'hommes pratiquent du sport, participent à un programme ou à un événement sportif. La mixité, quant à elle, n'est pas une question de nombre, mais celle de la promotion d'un espace où femmes et hommes se côtoient et pratiquent ensemble. La mixité, lorsqu'elle se développe dans le respect mutuel et la valorisation des différences, peut constituer un outil pour atteindre l'égalité. Pour lutter contre les inégalités entre les sexes et les stéréotypes de genre, les filles et les garçons, les femmes et les hommes ne doivent pas seulement être « répartis de manière paritaire », ils-elles doivent également pouvoir pratiquer du sport ensemble, concourir ensemble, comme ils-elles doivent aussi décider ensemble, diriger ensemble, collaborer, échanger, construire.

Ces interrogations ne sont pas que conceptuelles, elles sont le fondement d'une action concrète à mener. Elles constituent les prémisses de ce rapport et sont à l'origine de l'analyse présentée ici.

Début 2019, la méthode et la grille d'analyse ont été mises en place et éprouvées sur la base des données de l'année 2018. Elles ont ensuite été affinées et mise à jour, pour le présent rapport, avec celles de l'année 2019⁴. Ce dernier comporte trois parties :

La première partie (chapitre 2) propose, à partir des statistiques et chiffres disponibles, un état des lieux sur la manière dont les ressources publiques sont allouées par la Ville de Lausanne : subventions aux clubs, soutien aux manifestations, organisation de programmes sportifs, programmes parascolaires, ou mise à disposition de terrains et salles de sport.

La deuxième partie (chapitre 3) s'intéresse à la perception des femmes lausannoises sur cette politique et à leurs expériences en tant que sportives et non-sportives. L'analyse repose sur les résultats d'un questionnaire adressé à celles-ci entre mai et septembre 2019.

Finalement, ce rapport identifie des pistes d'amélioration et propose un plan d'action s'appuyant sur les quatre axes stratégiques suivants : la gouvernance, la répartition financière, l'offre d'activités sportives et les moyens de sensibilisation et de communication. Ceci afin de tendre vers l'égalité entre femmes et hommes dans le domaine du sport avec un premier bilan général en 2026.

⁴ Du fait de la pandémie de Covid-19, les données 2020 n'étaient pas pertinentes et n'ont pas été considérées. L'année 2020 a toutefois vu s'initier des premières transformations au niveau institutionnel, telles que la création d'une nouvelle unité dédiée au sport pour toutes et tous au sein du Service des sports.

Méthodologie

Afin d'analyser sa politique sportive sous l'angle de l'égalité femmes - hommes, la Ville de Lausanne a réalisé un diagnostic en deux étapes (interne et externe) permettant d'identifier quatre axes stratégiques : gouvernance, financement, pratiques sportives et sensibilisation.

Le diagnostic interne porte sur l'analyse de l'offre actuelle et sur la mise à disposition des ressources financières et des infrastructures sportives sous l'angle du sexe par le Service des sports. L'analyse se fonde sur les comptes 2019 du Service des sports et sur les données sexuées catégorisées selon l'âge, transmises annuellement par les associations et clubs sportifs au Service des sports.

Cet état des lieux permet de montrer que le système de recensement et de suivi des associations et clubs sportifs mis en place par le Service des sports est tout à fait pertinent et très utile. Les renseignements concernant les membres, leur âge et leur sexe sont des données précieuses, voire essentielles, pour développer une politique égalitaire dans ce domaine.

Toutefois, ce diagnostic interne porte uniquement sur la pratique sportive dite « encadrée », c'est-à-dire organisée par la Ville de Lausanne ou par les associations et clubs sportifs. Cela présente une certaine limite dans l'analyse puisque non-représentative de l'ensemble des pratiques sportives. Elle représente néanmoins les domaines sur lesquels la Ville peut avoir une influence ou qu'elle peut directement modifier.

Le diagnostic externe se fonde quant à lui sur une enquête réalisée en ligne et dans la rue à laquelle près de 2000 femmes de la région lausannoise ont répondu. Le questionnaire a été élaboré avec l'aide de plusieurs chercheur·euse·s de l'UNIL⁵.

Cette enquête a été réalisée dans le but de connaître les expériences et trajectoires sportives des femmes, les éventuels obstacles à leur pratique sportive et les discriminations vécues, ainsi que de comprendre leurs attentes et d'écouter leurs suggestions pour améliorer l'accès au sport en général.

L'enquête a ainsi permis de répondre à un certain nombre de questions telles que : l'offre en sport est-elle adaptée aux femmes à Lausanne ? Quels freins rencontrent-elles ? Sont-elles confrontées à des discriminations ? Comment favoriser l'activité physique auprès des femmes, notamment pour celles qui sont sédentaires ? Les infrastructures sont-elles accessibles et bien réparties dans la ville ?

Diverses stratégies ont été mises en place afin que des femmes aux profils les plus variés possibles participent à l'enquête afin de recueillir la plus vaste palette d'expériences vécues.

Cet outil présente deux limites : premièrement, l'enquête n'est pas représentative de la population ciblée et certaines catégories de femmes sont sous-représentées, comme les seniors, les migrantes, les adolescentes ou les mères⁶.

Deuxièmement, comme les répondantes pouvaient sélectionner plusieurs réponses pour une seule question, il n'est dès lors pas possible d'établir un profil unique de pratiquante par sport. En effet, la plupart des femmes interrogées pratiquent plusieurs activités sportives ou physiques à des degrés d'intensité parfois très

⁵Solène Froidevaux (IDHEAP), Lucie Schoch (ISSUL), Eléonore Lépinard (ISS) et Fabien Ohi (ISSUL).

⁶Voir détail p. 58

divers. Elles n'ont par ailleurs pas forcément la même définition du sport. Pour certaines répondantes, la marche jusqu'au travail constitue un sport, alors que pour d'autres, le sport nécessite un effort physique important et/ou le recours à des infrastructures spécifiques. Il convient ainsi d'adopter une définition large du sport et d'y inclure l'activité physique en général. Malgré ces limites, le questionnaire permet de mieux cerner globalement les obstacles à la pratique sportive des femmes, lesquels peuvent être réduits grâce à une politique sportive ciblée plus égalitaire.

De plus, l'enquête prend en compte non seulement la pratique sportive «encadrée», mais également l'exercice physique dit «libre» - c'est-à-dire hors des offres et des structures sportives proposées par la Ville ou celles des associations sportives - qui peut se pratiquer seule ou en groupe auto constitué, dans l'espace public ou dans des sites privés.

Enfin, le questionnaire offrant plusieurs espaces pour des commentaires, de nombreuses femmes ont partagé leurs propres expériences sportives et ont soumis des propositions pour améliorer les conditions d'accès au sport et à l'activité physique.

Les informations recueillies au travers de ces deux démarches permettent de proposer un plan d'action en 19 points à déployer sur plusieurs années.

Cette analyse servira non seulement de base de référence pour le suivi annuel de la politique sportive lausannoise et la mise en œuvre des actions prioritaires, mais permettra aussi de monitorer les progrès sur le long terme de l'évolution vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.

Éléments de définition

Avant de présenter les résultats du diagnostic interne et de l'enquête publique, des éléments de définition et de contexte, ainsi qu'un état des résultats saillants de la recherche existante dans le domaine du genre et du sport nécessitent d'être présentés.

Ces éléments, présentés ici par l'équipe de chercheurs et de chercheuses de l'UNIL, permettent de partager une base de savoir commun utile pour analyser la situation et rendre compte des similitudes et des différences avec la situation lausannoise tout au long du rapport.

Définir ce que l'on entend par sexe et par genre est la première étape. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, le mot « sexe » se réfère davantage aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes. Le mot « genre » sert à évoquer les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes⁷. Il est également important de noter que si le sexe biologique a une influence sur le développement physiologique ou encore hormonal, il ne détermine pas le genre⁸, ni plus largement les comportements et les choix genrés liés aux sports.

Ainsi, le genre est un processus social qui tend à naturaliser, hiérarchiser et différencier les individus selon leur sexe supposé, en associant

la féminité et la masculinité à des valeurs, des caractéristiques, des attitudes et des émotions antagonistes. La féminité et la masculinité sont construites socialement à travers ce processus comme des opposés⁹.

Il en découle un certain nombre de croyances et de stéréotypes, qui associent de manière arbitraire telles ou telles caractéristiques à un groupe de personnes. Ces stéréotypes de genre sont plus ou moins intégrés par les individus, de manière souvent inconsciente, dans leurs discours, leurs comportements et leurs aspirations. Par exemple, il est socialement plus attendu d'une fille qu'elle fasse de la danse et non du football, et inversement pour les garçons.

En faisant partie d'une société où sont présents des stéréotypes de genre et où le genre fonctionne comme un ordre social¹⁰, les personnes apprennent de manière générale à aimer, approuver, reproduire ce qui est socialement conforme à leur groupe (soit « les femmes », soit « les hommes »)¹¹. Elles sont éduquées de manière différenciée selon leur sexe, par le biais d'« une socialisation différenciée »¹² conduisant à des trajectoires genrées. En effet, les femmes sont davantage présentes dans des activités qui sont associées socialement à la féminité (p. ex. souplesse, délicatesse, dimension esthétique, etc.), et les hommes à la masculinité (p. ex. force, puissance, prise de risque)¹³.

À ses débuts, à la fin du 19^e siècle, le sport, en tant qu'institution, était un espace peu accessible aux femmes¹⁴. Un des freins principaux était les croyances sociales et médicales selon lesquelles le corps des femmes était trop faible

⁷ Organisation mondiale de la Santé, Qu'entendons-nous par « sexe » et « genre » ? <https://bit.ly/3sQwoXH>

⁸ Pour une définition plus complète, voir l'ouvrage de Bereni L. et al. (2020). Introduction aux études sur le genre, De Boeck.

⁹ Op.cit.

¹⁰ Op.cit.

¹¹ Chalabaev, A. et Sarrazin, P. (2009). Relation entre les stéréotypes sexuels associés aux pratiques sportives et la motivation autodéterminée des élèves en éducation physique et sportive.

Movement & Sport Sciences, 1(1), 61-70.

¹² Dafflon Novelle, A. (dir). (2008). Filles-garçons, socialisation différenciée ? PUG.

¹³ Mennesson C. (2007) Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre. L'Harmattan.

¹⁴ Hargreaves, J. (1994) Sporting females : critical issues in the history and sociology of women's sports. London ; New York: Routledge.

pour pratiquer des activités sportives demandant un effort¹⁵. De plus, le rôle social principal des femmes était d'être mère, leur corps devait donc principalement servir ce but. S'il y avait activité sportive, cela devait être en cohérence avec un projet de maternité¹⁶.

Cette difficile intégration des femmes dans le sport, corrélée aux stéréotypes de genre encore actuellement présents, conduit aujourd'hui à un niveau d'engagement sportif à haut niveau et de professionnalisation plus bas chez les femmes que chez les hommes¹⁷, même si au niveau de la pratique sportive de loisir, les femmes en font aujourd'hui en Suisse presque autant que les hommes¹⁸. Les différences persistent néanmoins sur les modalités de pratique (hors des infrastructures sportives, moins de compétition, sports spécifiques et plutôt connotés socialement comme féminins).

En outre, il a été démontré que les femmes appréhendent plus souvent l'effort physique en sous-estimant leurs capacités¹⁹, et se tournent donc plus facilement vers des sports ou des événements sportifs jugés moins exigeants et sans compétition²⁰. De surcroît, les attentes sur les corps sportifs, qui sont historiquement associées à la masculinité²¹ (p.ex. la compétition, la force, le dépassement de soi, etc.), entraînent un sentiment de manque de légitimité chez un grand nombre de femmes – mais aussi chez certains hommes qui ne se reconnaissent pas dans ces valeurs. Cette distance avec le modèle corporel demandé explique en partie un nombre plus important d'abandons dans la trajectoire sportive des femmes que des hommes²².

Les abandons sportifs des femmes sont également liés à la répartition des rôles sociaux, notamment au sein de la famille. Prenant davantage en charge le travail domestique et familial, les femmes ont souvent moins de temps libre, et donc moins de temps pour pratiquer du sport. En Suisse, la naissance d'un enfant entraîne un recul visible, quoique souvent provisoire de l'activité sportive²³. Enfin, et en partie aussi pour les différentes raisons énoncées, les femmes demeurent peu présentes dans les postes d'entraînement, d'encadrement ainsi que dans les instances décisionnelles du monde sportif²⁴.

Un dernier point de définition concerne les questions de mixité et de parité. La parité est le fait d'avoir un nombre égal de femmes et d'hommes dans une activité. La mixité n'est pas une question de nombre mais celle de la promotion d'un espace où femmes et hommes se côtoient et pratiquent ensemble. Au vu de l'existence de stéréotypes de genre, la mixité n'exclut pas un traitement différencié des femmes et des hommes et des inégalités notamment en contexte scolaire²⁵. Par conséquent, la mixité est un outil intéressant qui permet un mélange entre des profils divers, si tant est qu'elle est « réfléchie » de façon à ne pas reproduire des stéréotypes de genre²⁶. Cependant, l'option d'une non-mixité « choisie » qui vise à créer des espaces sécurisants et à encourager l'engagement sportif des filles et des femmes est également une alternative à considérer dans le cadre d'une politique sportive plus égalitaire.

¹⁵ Bohuon, A. et Quin, G. (2016). Sport. Dans : Juliette Rennes éd., *Encyclopédie critique du genre : Corps, sexualité, rapports sociaux* (pp. 605-614). La Découverte.

¹⁶ Bohuon, A. (2013) La pratique physique et sportive féminine à l'aube du XXe siècle: moyen technique de maintien d'une définition normative des corps. *Gesnerus*, 70, 111-126.

¹⁷ Mennesson C. (2005) Op.cit.

¹⁸ Lamprecht, Markus, Bürgi, Rahel et Stamm, Hanspeter (2020): Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. <https://bit.ly/2JG7hpu>

¹⁹ Chalabaev, A. et Sarrazin, P. (2009). Op. cit

²⁰ Mennesson C. (2011). « Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives »; Duret P., « Autour des interprétations de la pratique sportive des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, n° 33, p. 65, 2003.

²¹ Mosse, G. (1997) L'image de l'homme. L'invention de la virilité

moderne. Abberville.

²² Mennesson C. (2007). Op cit.

²³ Sport Suisse 2020 : Activité et consommation sportive de la population suisse : https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

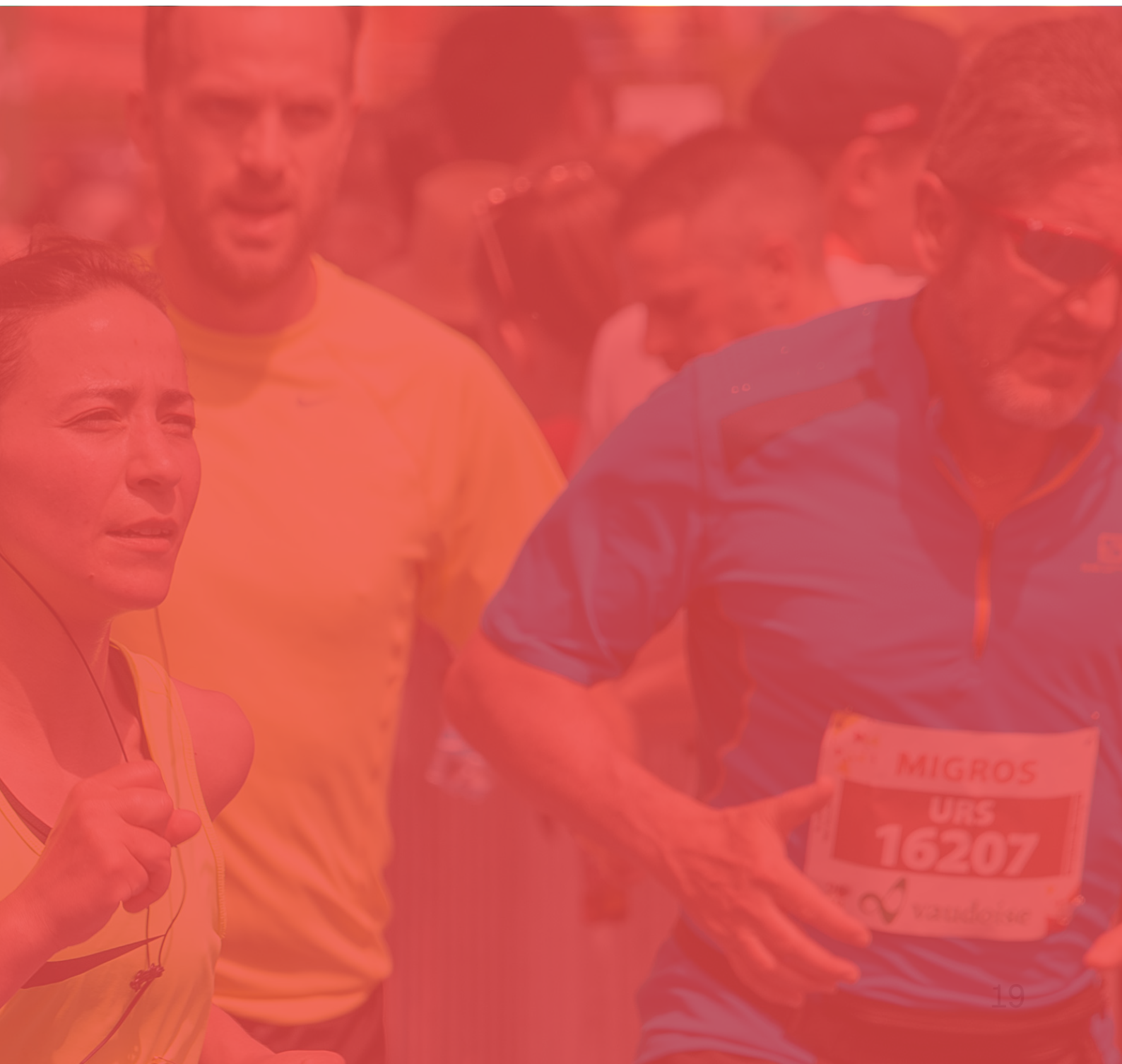
²⁴ Cervin, G. et Nicolas, C. (2019). *Histoires of Women's Work in Global Sport. A Man's World ?* Palgrave Macmillan; Elling, A., Hovden, J., & Knoppers, A. (Eds.) (2018). *Gender Diversity in European Sport Governance*. Routledge.

²⁵ Bréau, A. et V.Lentillon-Kaestner (2017). Les garçons face à la mixité et à la non mixité en EPS.; Breau, A., Schoch, L., et Lentillon-Kaestner, V. (2018). Le retour de la non-mixité à l'école: ce qu'en pensent les élèves. *Carrefours de l'éducation*, 45, 154-168.

²⁶ Podcast « Raffut » (Le Temps) sur la mixité dans le sport : <https://www.letemps.ch/societe/hommes-femmes-autour-meme-ballon-quapporte-mixite-sport>

02. Analyse interne

Personnel du Service des sports	21
Associations et clubs sportifs	22
Subventions aux associations et clubs sportifs	29
Subventions aux athlètes de haut-niveau	36
Mise à disposition des terrains et salles de sport	37
Programmes sportifs	39
Manifestations	44
Prix et reconnaissances	54



02. Analyse interne

L'objectif de ce diagnostic consiste à identifier les pratiques qui engendrent, directement ou indirectement, une inégalité de traitement entre les femmes et les hommes. La politique de la Ville de Lausanne en matière de sport s'attèle à encourager la pratique au sein de la population dans son ensemble. Elle ne fait pas, a priori, de distinction entre les sexes. Cependant, il peut arriver qu'elle ait, sur ce point, des effets non désirés, que ce soit dans la gouvernance ou l'attribution de subventions.

Une analyse fine de cette politique et de ses impacts permet d'identifier les biais et de proposer des mesures de réajustement afin d'obtenir des résultats plus égalitaires.

Ainsi, huit axes d'analyse ont été identifiés et seront présentés dans ce chapitre

1. le personnel du Service des sports ;
2. les associations et clubs sportifs lausannois ;
3. les subventions aux associations et clubs sportifs octroyées par la Ville de Lausanne ;
4. les subventions aux athlètes de haut niveau octroyées par la Ville de Lausanne ;
5. les programmes sportifs organisés par la Ville de Lausanne ;
6. les manifestations sportives soutenues par la Ville de Lausanne,
7. la mise à disposition par la Ville de Lausanne des salles et terrains de sport ;
8. les prix et reconnaissances décernés par la Ville de Lausanne.

Personnel du Service des sports

La mise en œuvre de la politique sportive définie par la Municipalité de Lausanne est pilotée par le Service des sports. Il se compose, en 2019, de 95 personnes (87,11 équivalents plein temps – EPT), avec à sa tête un chef de service.

Dans le détail, sur ces 95 personnes, 22 sont des femmes et 73 des hommes. Ils se répartissent comme suit dans la hiérarchie : 1 femme et 8 hommes cadres, 4 femmes et 9 hommes parmi les cadres intermédiaires, et 17 femmes et 56 hommes non-cadres.

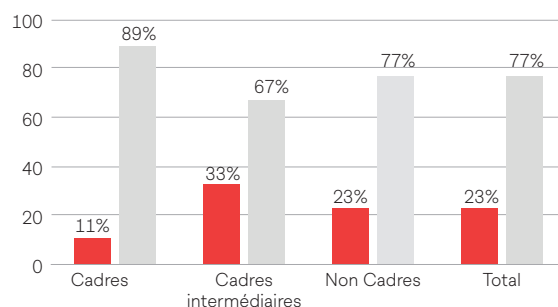
Pris dans son ensemble, le Service des sports compte 23 % de femmes et 77 % d'hommes. Cette différence est particulièrement saillante chez les cadres, avec une seule femme représentée.

La similarité de profils peut générer une vision partagée généralement plus uniforme. À cela s'ajoute le risque de rassembler des parcours personnels sportifs souvent proches qui peuvent influencer l'attribution des ressources et maintenir une inertie dans la gestion du changement. Un rééquilibrage en matière de sexe et de profils amènera une pluralité de vision²⁷.

Cependant ces pratiques organisationnelles sont souvent difficiles à modifier sur le court terme, d'autant plus que la reconnaissance et l'attribution de compétences supposées dans certains domaines, comme le sport, est plus fa-

cilement faite envers les hommes²⁸. De surcroît, plusieurs études sociologiques, notamment dans le champ politique, ont montré que les hommes apprennent souvent davantage à attirer l'attention, alors que les femmes la donnent plus facilement, ce qui entraîne un déséquilibre dans les postes de représentation et de pouvoir²⁹. Dans le sport, les qualités reconnues aux femmes dirigeantes, comme leur approche humaine et pragmatique, sont jugées comme « féminines » et inadéquates pour les postes de pouvoir, si bien que la figure du « bon » leader reste majoritairement un homme³⁰. Suivant cette logique, les femmes occupent plus facilement des postes subalternes, avec moins de responsabilités, indépendamment de leurs compétences réelles. Le Service des sports ne déroge pas à cette règle.

Ratio femmes-homme au sein du personnel du Service des sports



Graphique 1 : Ratio femmes-homme au sein du personnel du Service des sports

²⁷ Barth, I. et Falcoz, C. (2007) Le management de la diversité : enjeux, fondements et pratiques. L'Harmattan.

²⁸ Numéro 17 de la revue Travail, genre et société intitulé « Genre et organisations » : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2007-1.htm>

²⁹ Bargel, L. (2005). La socialisation politique sexuée : apprentissage

des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant.e.s. Nouvelles Questions Féministes, 3(3), 36-49.

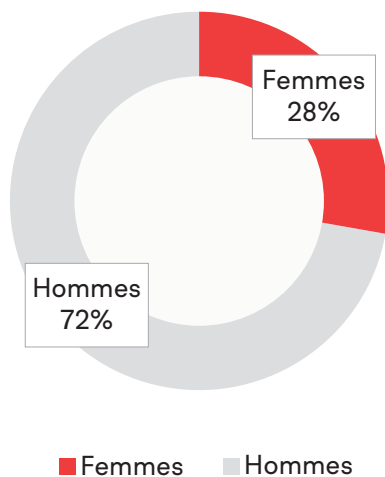
³⁰ Chantelat, P., Bayle, E. & Ferrand, C. (2004). Les représentations de l'activité des femmes dirigeantes dans les fédérations sportives françaises : effets de contexte et ambivalences. Staps, 4(4), 143-159.

Associations et clubs sportifs

Comme dans d'autres domaines, la politique de la Ville en matière de sport pour toutes et tous repose essentiellement sur un riche tissu associatif lausannois.

De l'alpinisme à la voile, du sport en salle ou de plein air, individuel ou en équipe, le choix offert par les 215 clubs et associations inscrits auprès du Service des sports est vaste. Leurs quelque 53 disciplines différentes rassemblent pas moins de 32'388 membres. Les associations et clubs

Répartition des membres des associations et clubs sportifs selon le sexe



Graphique 2 : Répartition des membres des associations et clubs sportifs selon le sexe

sportifs sont ouverts à toutes et à tous et ne sont pas exclusivement réservés aux Lausannois-es.

Vu sous l'angle du sexe, le total des membres, tous sports confondus, se répartit en 28 % (9'222) de femmes et 72 % (23'166) d'hommes. Cette répartition, dans une ville où le sport est omniprésent, questionne.

L'analyse du profil par âge et par sport permet de mieux comprendre les raisons qui mènent à cette situation.

Le total des membres, tous sports confondus, se répartit en 28 % (9'222) de femmes et 72 % (23'166) d'hommes.

Une augmentation jusqu'à l'âge adulte de la participation des femmes en clubs

Les études sociologiques³¹ identifient une tendance significative à la baisse de la pratique sportive chez les adolescentes, voire un décrochage. En effet, les jeunes filles arrêtent fréquemment le sport de façon définitive ou du moins pour une longue période à cet âge. Si l'adolescence peut correspondre à une période de changements physiques importants rendant inconfortables la pratique sportive et les regards posés sur son corps, de nombreuses études ont pointé d'autres éléments qui semblent jouer un rôle important dans ce phénomène de décrochage.

Le fait que les attentes sportives soient surtout associées socialement au masculin (être fort, performant, endurant, etc.) peut conduire les filles à abandonner une pratique où elles se sentent peu légitimes ou peu encouragées³².

L'entourage familial peut également jouer un rôle en n'investissant pas de la même manière la pratique sportive des filles et des garçons, surtout à un âge où il est nécessaire de conduire les enfants à la pratique et où on craint que les filles rentrent tard seules en transports en commun³³.

Il y aura donc souvent plus de décrochages de la part des femmes dans des pratiques connotées socialement comme masculines³⁴.

De plus, la représentation de la pratique sportive est associée à des éléments tels que la sueur, l'effort, les rougeurs au visage ou les odeurs, autant de signes qui sont éloignés de l'idéal féminin socialement construit³⁵.

Ces stéréotypes peuvent donc conduire les filles à être ou se sentir stigmatisées, ce qui mène à l'abandon de la pratique, souvent par auto-exclusion.

Les données collectées par le Service des sports auprès des clubs et associations permettent d'analyser la proportion d'hommes et de femmes au sein de leurs membres, notamment selon les segments d'âge suivants : de 6 à 9 ans, de 10 à 20 ans, de 21 à 64 ans pour les femmes et de 21 à 65 ans pour les hommes, puis les seniors.

Si ces données sont précieuses, elles ne permettent pas une analyse fine de l'évolution de la pratique sportive puisque les catégories d'âges ne sont pas assez précises, notamment pour les jeunes (catégorie de 10 à 20 ans) et ne permettent pas de confirmer un décrochage au moment de l'adolescence.

Répartition des membres dans les associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe

Âges	Femmes	Hommes
6 - 9 ans	1'232	2'460
10 - 20 ans	2'440	5'714
Adultes	4'418	12'866
Seniors	1'132	2'126
TOTAL	9'222	23'166

Tableau 1 : Répartition des membres dans les associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe

³¹ Par exemple, pour la Suisse : Lamprecht, M., Fischer, A., Wiegand, D. & Stamm, H.P. (2015) : Sport Suisse 2014 : Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO <https://docplayer.fr/16977526-Sport-suisse-2014-rapport-sur-les-enfants-et-les-adolescents.html> ; pour la France : Gleizes, F. & Pénicaud E. (2017) : Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais des différences qui persistent. Insee. <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/66193/1/ip1675.pdf>

³² Plaza, M. et Boiché, J. (2017). Stéréotypes sexués et abandon

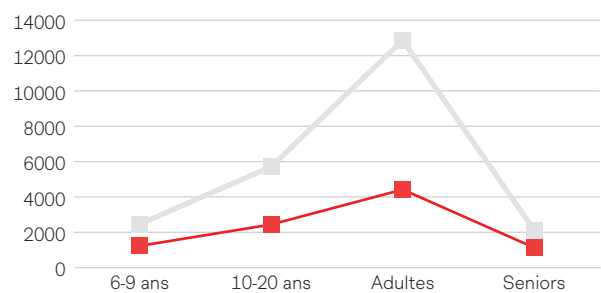
sportif : une étude basée sur des mesures explicites et implicites. Movement & Sport Sciences, 2017/2 (n° 96), p. 65-73.

³³ Lieber M. (2008) Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question. Presses de Sciences Po.

³⁴ Op.cit.

³⁵ Louveau, C. (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. Cahiers du Genre n°36, p.163-183. ; Court, M. (2010). Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale. Paris, La Dispute.

Évolution de la participation des membres des associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe



Graphique 3 : Évolution de la participation des membres des associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe

En chiffres absolus, la participation des femmes augmente jusqu'à l'âge adulte, passant de 1'232 filles âgées de 6 à 9 ans, à 2'440 jeunes filles / femmes de 10 à 20 ans, à 4'418 femmes adultes. Ce chiffre tombe à 1'132 pour les femmes seniors, soit le plus faible taux de participation pour les femmes.

Le passage entre la catégorie des 10 à 20 ans et celle de l'âge adulte représente une augmentation de 81 %. Une même évolution, bien que proportionnellement plus importante, s'observe également chez les hommes : l'augmentation entre la catégorie des 10 à 20 ans et l'âge adulte est de 125 %.

Cependant, ces chiffres réjouissants cachent une réalité différente s'ils sont rapportés à la population lausannoise. L'analyse de ces données montre deux tendances lourdes. Tout d'abord, la proportion de filles et de femmes pratiquant du sport en club ou dans une association dans l'ensemble de la population féminine décroît à partir de la tranche d'âge 10-20 ans. De l'équivalent de 36 % de la population féminine de 10 à 20 ans à seulement 9 % de la population de femmes adultes, soit un écart de 27 %. Pour les

hommes, la diminution est encore plus importante de l'équivalent de 75 % de la population masculine de 10 à 20 ans à 27 % de la population d'hommes adultes, soit un écart de 48 %.

Ensuite, la proportion de femmes dans les associations et clubs sportifs est nettement inférieure à celle des hommes, et ce quelle que soit la tranche d'âge concernée.

Membres féminins dans les associations et clubs sportifs

Ages	6-9 ans	10-20 ans	Adultes	Seniors
Membres féminins des clubs	1'232	2'440	4'418	1'132
Population féminine lausannoise	3'247	6'814	48'924	12'733
Ratio	38%	36%	9%	9%

Tableau 2: Nombre de membres féminins d'associations et clubs sportifs rapporté à la population féminine lausannoise selon l'âge

Membres masculins dans les associations et clubs sportifs

Ages	6 - 9 ans	10 - 20 ans	Adultes	Seniors
Membres masculins des clubs	2'400	5'174	12'866	2'126
Population masculine lausannoise	3'434	6'941	48'417	8'027
Ratio	70%	75%	27%	26%

Tableau 3 : Nombre de membres masculins d'associations et clubs sportifs rapporté à la population masculine lausannoise selon l'âge

Bien que les associations et clubs sportifs ne soient pas exclusivement destinés aux Lausannois-es, cette comparaison démographique permet de mettre en lumière l'évolution de la participation dans les associations et clubs sportifs. Le recensement de leurs membres indique également que la majorité d'entre eux sont des adultes (53 %), et d'autre part que les femmes sont proportionnellement moins présentes dans cette tranche d'âge (25 %).

Le taux de participation des femmes varie selon les stéréotypes de genre

Les études sociologiques montrent que le choix de la discipline sportive reste généralement genré, c'est-à-dire que les femmes vont plus facilement se tourner vers des sports définis socialement comme « féminins », qui nécessitent des qualités de souplesse et/ou d'esthétique alors que les hommes choisissent plus facilement des sports jugés comme « masculins », avec une recherche de l'effort, du risque³⁶ ou encore de la compétition³⁷.

Des distinctions peuvent également s'observer au sein même des disciplines, comme par exemple dans le fitness. Les femmes vont plus facilement entraîner le bas de leur corps tandis que les hommes travaillent le haut de leur corps dans l'idée d'une prise de muscle³⁸.

Ces éléments sont perceptibles dans les associations et clubs sportifs lausannois.

Ces cas mettent en lumière la permanence de stéréotypes de genre dans la pratique de certains sports : plus la discipline est stéréotypée plus faible sera la mixité femmes-hommes.

De ce constat, on ne déduira pas pour autant que les femmes fréquentent majoritairement des clubs proposant des disciplines que la norme sociale qualifie de « féminines » et que les hommes pratiquent uniquement des disciplines dites « masculines ».

Il existe en effet des sports pratiqués tant par les femmes que par les hommes. Les sports présentant les participations les plus paritaires (entre 40 % et 60 % de femmes et d'hommes) sont les suivants : course d'orientation (40 % de femmes), volleyball (43 %), athlétisme (44 %), natation (44 %), ski (44 %), aviron (48 %), planche à voile (53 %) et rollers inline (56 %).

La proportion de femmes oscille entre moins de 1 % pour l'haltérophilie à plus de 89 % pour le patinage artistique

Par exemple, deux disciplines ne présentent aucune mixité : le football américain, exclusivement masculin, et le twirling bâton, qui ne compte, lui, que des membres féminins. Pour d'autres, la proportion de femmes oscille entre moins de 1 % pour l'haltérophilie à plus de 89 % pour le patinage artistique.

³⁶ Penin, N. (2012) Les Sports à risque : Sociologie du risque, de l'engagement et du genre. Presses Université d'Artois.

³⁷ Courcy, I., Laberge, S., Erard, C. & Louveau, C. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, 19 (2), 29-61.

³⁸ Cholley-Gomez, M. & Perera, É. (2017). Le muscle au féminin : définition et négociation de l'identité genrée des femmes culturistes. *Movement & Sport Sciences*, 2(2), 5-18.

Les 10 sports les plus pratiqués en associations et clubs sportifs par les femmes ne sont pas exclusivement paritaires ni majoritairement pratiqués par des femmes

Au-delà des stéréotypes de genre liés aux différentes disciplines sportives, l'analyse quantitative de la participation des femmes par discipline apporte un éclairage complémentaire, mettant en lumière celles qu'elles choisissent majoritairement.

La gymnastique est le sport qui rassemble le plus grand nombre de femmes en clubs.

Regroupant 16 clubs, la gymnastique est le sport qui rassemble le plus de femmes, avec 1'159 membres, soit 13 % des femmes inscrites dans un club, tous âges confondus. Elle est majoritairement pratiquée par des femmes (70 %).

Avec 1'027 femmes inscrites en club (11 % du total), les arts martiaux se placent en deuxième position, mais avec une mixité plus faible que la gymnastique ou la natation, qui sont respectivement en 1^{re} et 3^e position.

Le football est à la 7^e place des sports pratiqués par les femmes en club.

Si le football compte le plus grand nombre de membres avec 5'232 personnes (16 % du total), il arrive à la 7^e place des sports pratiqués par les femmes en club, alors que la mixité y est très faible. Le football présente un ratio moyen de 9 % de femmes pour 91 % d'hommes. Parmi les 30 clubs de football répertoriés, seule la moitié accueille des femmes. Au final, ces 17

clubs rassemblent 448 sportives, soit 5 % des femmes inscrites dans des clubs (tous sports confondus). A noter que 25 % de ces footballeuses (113 sur 448) évoluent au sein d'un seul club, le FC Concordia.

Liste des dix sports les plus pratiqués par les femmes en club

Sports	nbre membres - femmes	% par rapport à la totalité des femmes inscrites en clubs	% de femmes dans la discipline
1. Gymnastique	1159	13%	70%
2. Arts martiaux	1027	11%	21%
3. Natation	909	10%	44%
4. Tennis	809	9%	28%
5. Athlétisme	545	6%	44%
6. Golf	537	6%	37%
7. Football	448	5%	9%
8. Aviron	347	4%	48%
9. Patinage	293	3%	89%
10. Danse	292	3%	71%

Tableau 4: Liste des dix sports les plus pratiqués par les femmes dans les associations et clubs sportifs, participation en chiffre absolu ainsi qu'en pourcentage par rapport aux clubs et à la discipline sportive

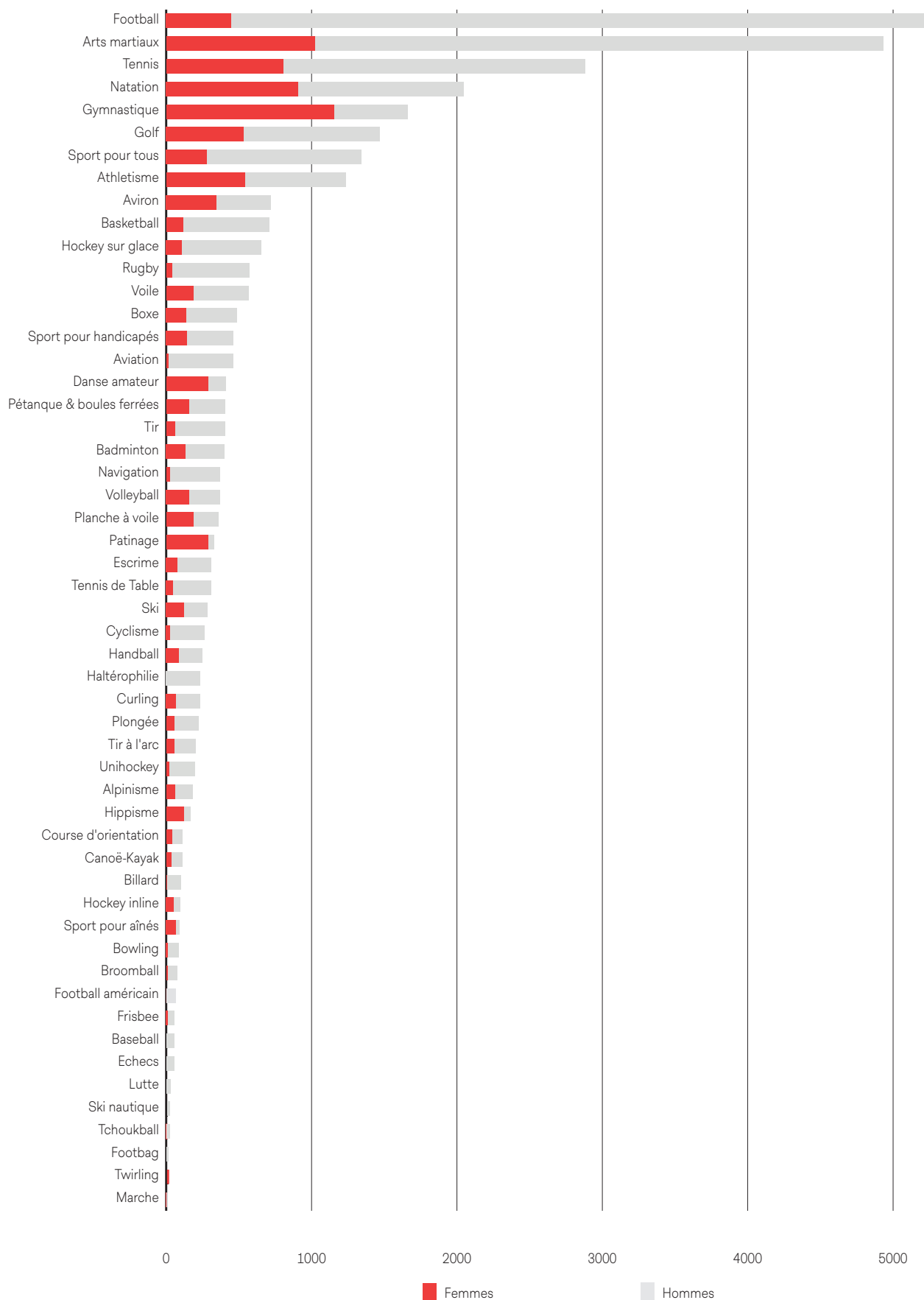
Sur les dix sports les plus pratiqués par les femmes en clubs, seuls trois présentent une majorité de femmes (plus de 50 %) : la gymnastique (70 %), le patinage (89 %) et la danse (71 %). Trois autres disciplines présentent un ratio entre 40 et 50 % de femmes : la natation (44 %), l'athlétisme (44 %) et l'aviron (48 %). Les arts martiaux (21 % de femmes), le tennis (28 % de femmes) et golf (37 % de femmes), sont en dessous de ces ratios et rassemblent au total 36 % des femmes actives dans des associations et clubs sportifs.

Il serait, néanmoins, inopportun de résumer la pratique sportive des femmes à ces disciplines sportives pratiquées dans une structure encadrée.

En effet, se fondant sur seulement 9'222 femmes (28 % du total des membres de clubs), cette analyse ne peut que présenter une image partielle de leur pratique sportive. Les résultats de l'enquête menée auprès des femmes de la région lausannoise présentés au chapitre 3 montreront la diversité et la vaste étendue de leur pratique

sportive. Une grande majorité de femmes privilégie le sport en dehors des associations et clubs sportifs en se rendant dans des structures privées ou pratiquant de façon libre et autonome dans l'espace public ou à la maison.

Sports les plus pratiqués dans les clubs sportifs lausannois



Graphique 4: Sports les plus pratiqués dans les associations et clubs sportifs lausannois et ratio femmes-hommes pour chaque discipline

Subventions aux associations et clubs sportifs

Dans sa politique en matière de sport, la Ville verse des subventions et des aides (matérielles ou humaines) dans le but de soutenir, encourager et développer la pratique sportive grand public ou d'élite au sein de structures, telles que des clubs ou des manifestations.

Chaque année, elle octroie ainsi environ 6,6 millions de francs de subventions. Sur ce montant, 28 % sont attribués aux associations et clubs sportifs et aux athlètes individuel-le-s ; 35 % à l'organisation de manifestations ; 28 % à la gestion des infrastructures, telles que le Centre sport études de Lausanne ou le Centre Sportif de Malley SA (CSM SA) ; enfin, 9 % sont versés à des institutions liées au sport et pour l'organisation de congrès.

L'analyse se limitera à la répartition des subventions pour les associations et clubs sportifs (1'737'208 francs) et au soutien de manifestations sportives³⁹ (2'356'660 francs), soit un montant total d'environ 4,1 millions de francs. L'analyse des subventions versées pour la gestion des infrastructures ou l'organisation de congrès ne présente qu'un intérêt limité pour la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Sans compter que la répartition des montants présente une vraie difficulté et induirait des biais dans l'interprétation.

Types de subventions octroyées par la Ville de Lausanne

Dans un souci de transparence, la Ville de Lausanne a édicté et publié sur son site internet un document énonçant les critères requis pour l'obtention de ses aides et subventions sous le titre « Subventions et

aides dans le domaine sportif »⁴⁰. Ce document est complété par divers formulaires destinés à faciliter les démarches des clubs et des individus.

Selon ce document, il existe trois catégories de bénéficiaires :

- Les associations et clubs sportifs qui :
 - contribuent au développement de la pratique sportive des juniors, des aîné-e-s, ou des personnes en situation de handicap,
 - disposent d'une équipe élite de sport collectif ;
- Les sportif-ve-s individuel-le-s ;
- les comités d'organisation de manifestations sportives.

Dans le cadre de manifestations, il s'agit de subventions et/ou de garanties de couverture de déficit ou encore de la mise à disposition de personnel, de locaux ou de matériel. Type d'aides qui ne sont ici, pour rappel, pas prises en compte.

Concrètement, les subventions peuvent prendre les formes suivantes :

1. aides à la formation et aux formateur-trice-s
2. aides au paiement des loyers des clubs et associations
3. aides en faveur des clubs d'élite et du sport féminin
4. aides casuelles

La répartition de ces aides en fonction du sexe se fonde sur les renseignements fournis par les clubs selon le critère d'attribution ci-dessus, à savoir pour les juniors, les aîné-e-s et les personnes en situation de handicap. Le ratio ainsi obtenu est ensuite appliqué au montant de la subvention.

Pour les manifestations, le ratio appliqué est celui du nombre de femmes et d'hommes participant à l'événement en tant que sportif-ve-s.

³⁹ A l'exclusion de 280'000 francs de gratuité offerte par le Service des sports en lien avec les manifestations.

⁴⁰ www.lausanne.ch/prestations

Aides à la formation et aux formateur·trice·s

Les aides à la formation sont octroyées aux clubs et associations qui ont développé des prestations et des cours pour les jeunes, les aîné·e·s ou les personnes en situation de handicap. Le calcul du montant se fonde sur le nombre total de périodes horaire de cours et le nombre de participant·e·s correspondant aux catégories de bénéficiaires.

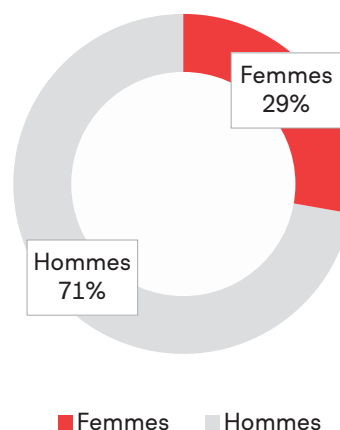
Les aides sont octroyées au personnel encadrant ces catégories pour leurs formations de base, spécialisées et continues que ce soit sous la forme d'un remboursement intégral des cours Jeunesse+Sport⁴¹ ou « Sports des Aînés » de la Confédération ou d'un remboursement au cas par cas pour les autres formations.

Près des trois-quarts des aides à la formation et aux formateur·trice·s sont dédiées aux hommes.

En 2019, 53 associations ou clubs ont bénéficié d'une subvention d'aide à la formation pour un montant total de 465'048 francs. Les montants des subventions se situent entre 115 francs et 46'731 francs, avec une valeur médiane de 5'094 francs.

En fonction du sexe des bénéficiaires, les montants se répartissent comme suit: 135'621 francs au bénéfice des femmes (29 %) contre 329'427 francs pour les hommes (71 %).

Aides à la formation selon le sexe



Graphique 5 : Répartition des aides à la formation selon le sexe

⁴¹ Programme d'encouragement du sport de la Confédération

Aides au paiement des loyers

Les aides au paiement des loyers peuvent être octroyées pour l'utilisation d'installations sportives appartenant à la Ville de Lausanne, à l'Etat de Vaud, comme à d'autres collectivités publiques ou à des privés. Cette aide est conditionnée à la présence de membres juniors ou en situation de handicap.

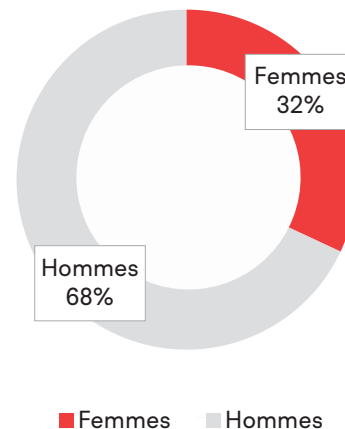
Dans le cas de locations d'installations communales, le loyer est intégralement remboursé pour autant que les conditions d'aide à la formation soient respectées. Si les activités qui s'y déroulent ne concernent pas uniquement les bénéficiaires définis, le remboursement se fait au prorata.

Pour les locations d'installations appartenant à l'Etat de Vaud, à d'autres collectivités publiques ou des privés, les clubs devront justifier qu'ils sont dans l'impossibilité d'utiliser des installations de la Ville. Le montant de la subvention est établi au cas par cas.

Plus de deux tiers des aides au paiement des loyers des clubs et associations sont au bénéfice des hommes

En 2019, le montant total de l'aide au paiement des loyers s'élève à 647'681 francs et concerne 49 clubs ou associations. Les montants oscillent entre 420 francs et 155'000 francs, avec une valeur médiane de 4'954 francs.

Aides au paiement des loyers selon le sexe



Graphique 6 : Répartition des aides au paiement des loyers selon le sexe

Aides en faveur des clubs d'élite et du sport féminin

C'est en 2008 que les autorités communales ont précisé les catégories pouvant bénéficier d'aides pour le sport d'élite : les sports collectifs, les sportif·ve·s individuel·le·s et le « sport féminin ». Les sommes versées en 2019 se montent à 619'550 francs et sont réparties dans quatre domaines spécifiques :

1. Les clubs « phares »⁴²
2. Les clubs d'élite
3. Le « sport féminin »⁴³
4. Les sportif·ve·s d'élite

En 2019, cinq « clubs phares » ont bénéficié de subventions pour un montant total de 535'000 francs : le FC Lausanne-Sport, le FC Stade-Lausanne Ouchy, le Lausanne Hockey Club, le LUC – Volleyball et le Pully Lausanne Basketball. Toutes ces équipes, qui évoluent en ligue A, subventionnées sont exclusivement masculines.

Côté clubs d'élite, huit d'entre eux actifs dans d'autres disciplines et dont une ou plusieurs équipes évoluent en ligue nationale A ou B, ont bénéficié la même année d'un montant total de 30'350 francs. Il s'agit de l'Albaladejo rugby Lausanne Femmes, le Lausanne Curling Club, les Lausanne Indians (baseball), le Lausanne Natation water-polo, le Lausanne Tchoukball, le Stade-Lausanne hockey sur gazon, le Stade-Lausanne Rugby et le LUC Rugby.

Ces subventions ont représenté entre 4 et 16 % maximum du budget de chaque club concerné. Une seule équipe féminine a fait partie de ces bénéficiaires. Il s'agit du Albaladejo rugby Lausanne Femmes pour un montant de 2'500 francs, soit 16 % de son budget. En 2019, aucune autre équipe féminine ne répondait aux critères d'octroi.

Enfin, six clubs ont demandé une aide pour le développement de la pratique sportive des femmes (aide au « sport féminin ») et ont obtenu un financement d'un montant total de 19'700 francs.

Liste des clubs et montants des subventions octroyées pour le sport féminin

Clubs	Subventions (CHF)	% du budget
Lausanne Natation Synchro	9 500	6%
FC Concordia - Section féminine	3 500	9%
Club de Tennis de table de Lausanne	1 000	11%
Cercle des Armes de Lausanne	1 700	11%
Judo Kwai Lausanne	1 000.	11%
Équipe féminine LN water-polo	3 000	12%
Total	19 700	

Tableau 5: Liste des clubs et montants des subventions octroyées pour le sport féminin en brut et en pourcentage du budget

Seulement 4% des aides en faveur des clubs d'élite est au bénéfice des femmes.

Il ressort de l'analyse que seulement 4 % (22'200 francs) ont été mis à disposition de la pratique sportive des femmes sur un montant total de 585'050 francs dédié au soutien des « clubs phares », des clubs d'élite et du « sport féminin ».

⁴² http://webapps.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=12900

⁴³ Selon la formulation du préavis 2008/8

Aides casuelles

Les aides casuelles sont des aides financières ponctuelles en faveur des clubs, attribuées au cas par cas par le Service des sports.

Elles peuvent être sollicitées pour acquérir ou renouveler un équipement, pour créer un prix ou des récompenses, enfin pour des projets ponctuels.

Les aides casuelles peuvent également compléter un soutien à des événements sportifs ou des congrès.

En 2019, le montant total de ces aides a été de 79'360 francs.

Sur ce montant, 23 subventions ont été accordées aux associations et clubs sportifs pour un montant total de 29'965 francs. En appliquant le ratio femmes-hommes au sein de chaque club pour chacune des subventions, 34 % de

ce montant est au bénéfice des femmes contre 66 % à celui des hommes.

Au vu de la diversité de situations et des entités bénéficiaires, l'analyse en fonction de la répartition femmes - hommes demeure peu pertinente et ce d'autant plus que ces aides sont ponctuelles et n'ont pas vocation à être pérennisées.

L'analyse des aides casuelles en fonction des sexes est difficilement quantifiable à cause de la nature des initiatives financées.

Remarques conclusives

Pour rappel, les clubs peuvent obtenir des financements dans quatre domaines :

1. aides à la formation et aux formateur·trice·s
2. aides au paiement des loyers des clubs et associations
3. aides en faveur des clubs d'élite et du sport féminin
4. aides casuelles

Le montant total de ces aides s'élève, en 2019, à 1'737'208 francs, avec une répartition femmes-hommes suivante :

22 % des aides allouées le sont au bénéfice des femmes, contre 78 % pour les hommes.

Seul un quart des subventions et aides allouées sont au bénéfice des femmes

Ces résultats sont comparables à ceux de la Ville de Genève, présentés dans l'étude « Genre et sports: la Ville de Genève analyse les pratiques sportives des femmes », 2017. Celle-ci révélait que 70 % des ressources allouées aux activités sportives subventionnées étaient utilisées par les hommes et 30 % par les femmes⁴⁴.

L'analyse de l'attribution lausannoise de ces aides confirme clairement le déséquilibre financier entre les femmes et les hommes.

Cependant, il n'y a pas de causalité directe entre le genre et l'attribution des aides. Comme cela a été expliqué plus haut, les critères d'attribution se fondent sur l'âge ou la situation des membres de clubs (situation de handicap, futur·e sportif·ve

d'élite, etc.). Cette situation est donc une conséquence directe du faible nombre de femmes dans les clubs et associations.

A cela s'ajoute le fait que certaines disciplines pratiquées par les femmes (telles que le yoga, le pilates, ou la zumba) ne peuvent répondre aux critères d'attribution, soit parce qu'elles sont gérées par des organismes privés lucratifs, soit parce que les clubs et associations ne peuvent être affiliés à une fédération nationale.

Enfin, moins de femmes que d'hommes évoluent dans le sport collectif d'élite qui bénéficie de soutiens conséquents de la part de la Ville.

Ces éléments influencent structurellement la répartition des ressources financières en matière de sport.

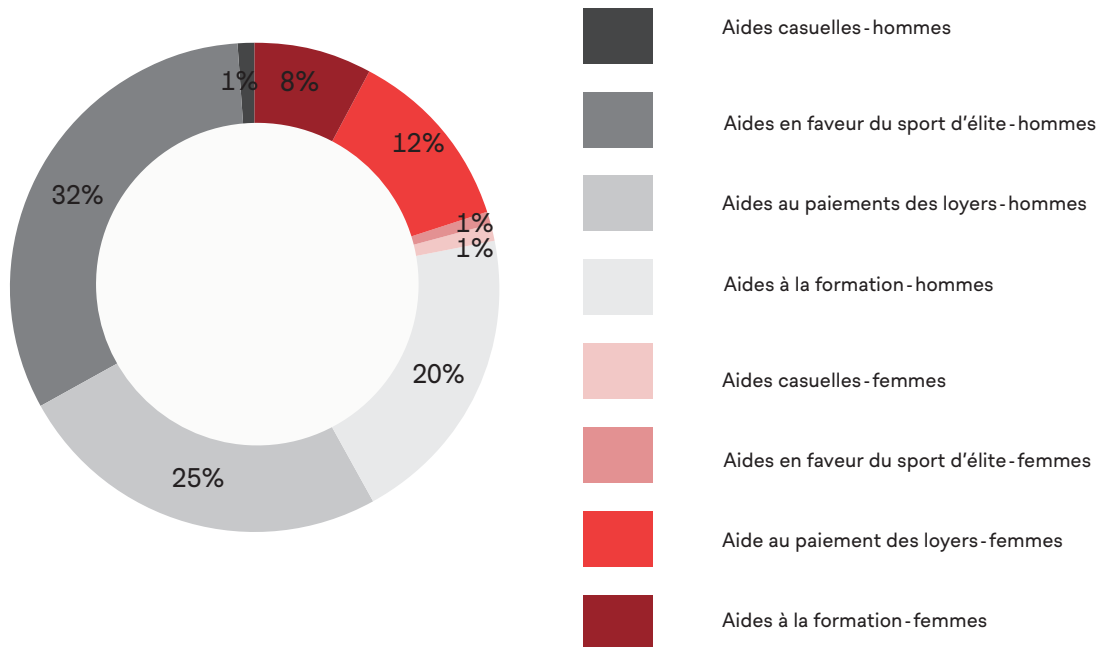
Le rééquilibrage financier est un des objectifs importants du plan d'action présenté au chapitre 4.

⁴⁴ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/genre-sports/enquete-2016-2017>

Récapitulatif des montants des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs

	Montants femmes (CHF)	Montants hommes (CHF)	% Femmes	% Hommes
Aides à la formation	135 621	329 427	29%	71%
Aides au paiement des loyers	207 142	440 539	32%	68%
Aides en faveur du sport d'élite et du sport féminin	22 200	562 850	4%	96%
Aides casuelles	10 251	19 714	34%	66%
Total	375 214	1 352 530	22%	78%

Tableau 6 : Récapitulatif des montants des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs en 2019 selon le type d'aides et le sexe



Graphique 7 : Récapitulatif des montants des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs en 2019 selon le type d'aides et le sexe

Subventions individuelles aux athlètes de haut niveau

La Ville de Lausanne subventionne également les athlètes à titre individuel, que ce soit dans le cadre de l'aide aux futur·e·s sportif·ve·s d'élite ou aux sportif·ve·s évoluant dans des disciplines individuelles.

Pour être éligibles à une aide, les premiers doivent être au bénéfice de la carte Swiss Olympic Talent National ou Régional et les seconds de la carte Swiss Olympic Elite – Bronze – Argent – Or.

En 2019, 68'500 francs ont été accordés aux futur·e·s sportif·ve·s d'élite. Sur les 49 bénéficiaires, 28 étaient des filles (57 %) et 21 des garçons (43 %). Les premières ont touché un montant total de 34'500 francs et les seconds de 34'000 francs, soit une répartition financière égalitaire de 50 %.

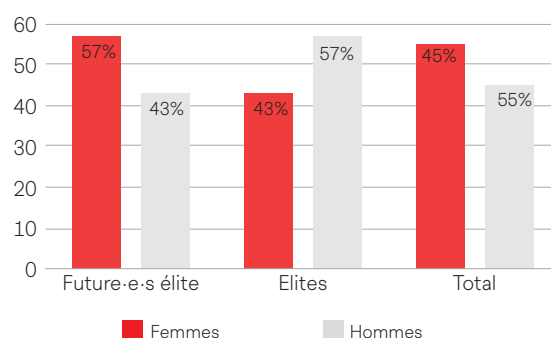
Le montant total des bourses est ici strictement le même pour les femmes et les hommes quelle que soit la discipline pratiquée. La variation dans les montants octroyés correspond uniquement à l'application des critères d'affiliation à un club basé à Lausanne et du lieu de domicile à Lausanne.

Dans la catégorie sportif·ve·s d'élite, 34'500 francs ont été accordés à sept athlètes, dont trois femmes (43 %), pour un montant total de 13'000 francs, et quatre hommes (57 %), pour un montant total de 21'500 francs, soit une répartition financière de 38 % pour les femmes et de 62 % pour les hommes.

Pour cette catégorie le montant de la bourse est déterminé par le niveau de la carte délivrée par Swiss Olympic, sans distinction de sexe.

Sur un budget total de 103'000 francs dédié au soutien aux futur·e·s sportif·ve·s d'élite & sportif·ve·s d'élite, 46 % sont accordés aux femmes et 54 % aux hommes.

Ratio femmes-hommes futur·e·s sportif·ve·s d'élite & sportif·ve·s d'élite



Graphique 8 : Ratio femmes-hommes futur·e·s sportif·ve·s d'élite & sportif·ve·s d'élite

Les subventions individuelles aux athlètes de haut-niveau sont équilibrées avec 46 % accordés aux femmes et 54 % aux hommes.

Mise à disposition des salles et terrains de sport

La Ville de Lausanne met à disposition de nombreuses installations sportives, notamment des centres de tennis, des piscines, des pistes de ski et de luge, des patinoires, des skateparks, des boulodromes, et des terrains de beach-volley. Les options pour pratiquer du sport sont multiples. Certaines de ces infrastructures sont libres d'accès et d'autres réservées principalement pour les associations et clubs sportifs.

L'évaluation se limite ici exclusivement aux salles omnisports et aux terrains de sport gérés par le Service des sports. Les plannings hebdomadaires de ces sites ont été consultés, et pour chaque heure mise à disposition d'un club, le ratio femmes-hommes des membres de ce club a été appliqué quelle que soit la section ou l'équipe occupant la salle. Cela permet de disposer d'une image globale de la mise à disposition des salles et terrains de sport selon le sexe.

L'analyse basée sur un planning hebdomadaire type, n'intègre pas la mise à disposition des salles pendant les week-ends, notamment pour les championnats, ni les fluctuations saisonnières de certains sports, marginales dans les plannings. Les écoles lausannoises comptent également 60 salles de gymnastique et de rythmique qui sont mises à disposition. Toutefois, il n'existe actuellement pas de données sexuées concernant les bénéficiaires de ces lieux. C'est pourquoi ces salles n'ont pas été incluses dans le présent rapport.

Terrains de sport

Cinq terrains de sport sont en accès libre à Lausanne auxquels s'ajoutent quatre autres sites au nord et au sud de la ville, offrant 34 terrains engazonnés ou synthétiques destinés principalement à la pratique du football.

Ces infrastructures sont mises à disposition des associations et clubs sportifs sur réservation. D'autres sports y sont également pratiqués, tels que le rugby, le baseball, le football américain, le hockey et le frisbee.

En moyenne, 7 % des heures d'utilisation sont mises à disposition des femmes contre 93 % aux hommes. Ce ratio se rapproche de la proportion femmes-hommes dans les clubs de football (9 % de femmes contre 91 % d'hommes).

Salles omnisports

Le Service des sports gère quatre complexes de salles omnisports répartis dans différents quartiers de la ville : aux Bergières, à Grand-Vennes, à la Vallée de la Jeunesse et au Vieux-Moulin. Ces centres sportifs comportent plusieurs salles de gymnastique, des salles de rythmique ainsi que des piscines, à l'exception du Centre du Vieux-Moulin.

Bien que disponibles pour la pratique de tout sport de salles, chacun de ces centres dispose cependant d'aménagements distinctifs dédiés à la pratique d'un sport spécifique. Le Centre des Bergières accueille ainsi principalement le handball, celui de Grand-Vennes le volleyball, celui de la Vallée de la Jeunesse est dédié au basketball et alors que le Centre du Vieux-Moulin est principalement utilisé pour la pratique de la gymnastique. Cette spécialisation a un impact sur l'utilisation de ces salles par les femmes, selon qu'elles sont plus ou moins actives dans ces disciplines spécifiques.

Dans le cas du Centre du Vieux-Moulin, 48 % du planning hebdomadaire est mis à disposition des associations et clubs de gymnastique. Pour rappel, cette discipline est pratiquée à Lausanne par 70 % de femmes contre 30 % d'hommes. En appliquant ce ratio au temps d'occupation de la gymnastique dans cette salle, le taux d'utilisation est de 51 % en faveur des femmes contre 49 % pour les hommes.

Les clubs de volleyball lausannois présentent un ratio relativement équilibré avec 43 % de femmes et 57 % d'hommes au sein de leurs membres. Cette mixité proche de la parité a un impact sur la répartition femmes-hommes de l'utilisation des salles du Centre de Grand-Vennes, puisque 55 % du temps d'occupation est au bénéfice des femmes et 45 % à celui des hommes.

Quant aux sports pratiqués majoritairement par des hommes (handball et basketball), la mise à disposition des salles bénéficie principalement aux hommes.

En moyenne, pour les salles de sport et de rythmique de ces quatre centres sportifs, 40 % du temps est accordé aux femmes et 60 % aux hommes.

Utilisation de salles omnisports selon le sexe

	% d'utilisation au bénéfice des femmes	% d'utilisation au bénéfice des hommes
Centre des Bergières	38%	62%
Centre de Grand-Vennes	55%	45%
Centre de la Vallée de la Jeunesse	17%	83%
Centre du Vieux-Moulin	51%	49%
Moyenne	40%	60%

Tableau 7 : Utilisation des salles omnisports selon le sexe

Remarques conclusives

La mise à disposition d'infrastructures sportives est un élément essentiel de la politique lausannoise de soutien à la pratique du sport. Les besoins de lieux pour les associations et clubs sportifs sont importants et ne peuvent pas toujours être comblés.

L'attribution des salles omnisports et des terrains de sport se fait exclusivement au bénéfice des associations et des clubs sportifs afin de répondre à leurs besoins en termes d'entraînements et de championnats.

De fait, le taux d'utilisation des salles omnisports et des terrains de sport est intimement corrélé à la forte participation des hommes au sein des associations et clubs sportifs lausannois (28 % de femmes contre 72 % d'hommes), mais aussi à l'utilisation actuelle de ces infrastructures pour des disciplines majoritairement pratiquées par les hommes : le football (9 % de femmes – 91 % d'hommes), le rugby (8 % de femmes – 92 % d'hommes), le baseball (7 % de femmes – 93 % d'hommes), le football américain (100 % d'hommes) et le hockey sur gazon (17 % de femmes – 83 % d'hommes).

Programmes sportifs organisés par le Service des sports

La Ville propose chaque année une série de programmes sportifs en faveur des écolier·ère·s lausannois·es et aux employé·e·s de l'administration communale. Cette section analyse la participation des filles et des femmes à ces programmes.

Sports-Passion

Le programme « Sports-Passion » existe depuis plus de 40 ans. Il propose aux écolier·ère·s lausannois·es un large éventail d'activités sportives « découverte » les mercredis après-midi. Cette offre s'adresse de manière indifférenciée aux filles et aux garçons.

Durant l'année 2019, 44 activités ont été proposées. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, sans sélection. Selon les disciplines, la participation des filles ou des garçons est fortement marquée.

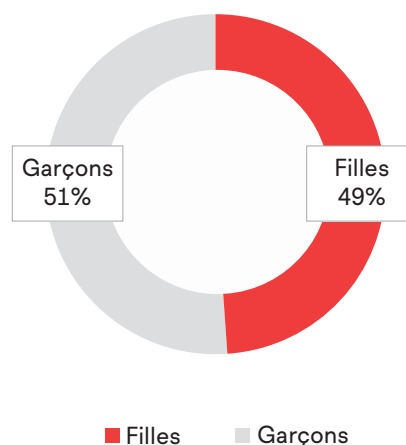
En 2019, 3'515 élèves ont pu bénéficier de l'offre « Sports-Passion » avec une participation de 49 % de filles et 51 % de garçons.

Prise globalement, la participation filles-garçons est quasiment paritaire comme le montre le graphique ci-contre.

Cependant, dans le détail, on constate un même phénomène que dans les clubs lausannois. Si un peu plus d'un tiers des disciplines (16 sur 44) connaissent une participation entre 40 à 60 % de filles et garçons, les sports particulièrement genrés présentent une faible mixité.

Les cinq disciplines qui rassemblent le plus haut pourcentage de participation de filles sont : les danses latines (97 %, 94 participantes), la natation artistique (96 %, 27 participantes), la danse (92 %, 47 participantes), les claquettes (83 %, 20 participantes) et le patinage sur glace (81 %, 107 participantes).

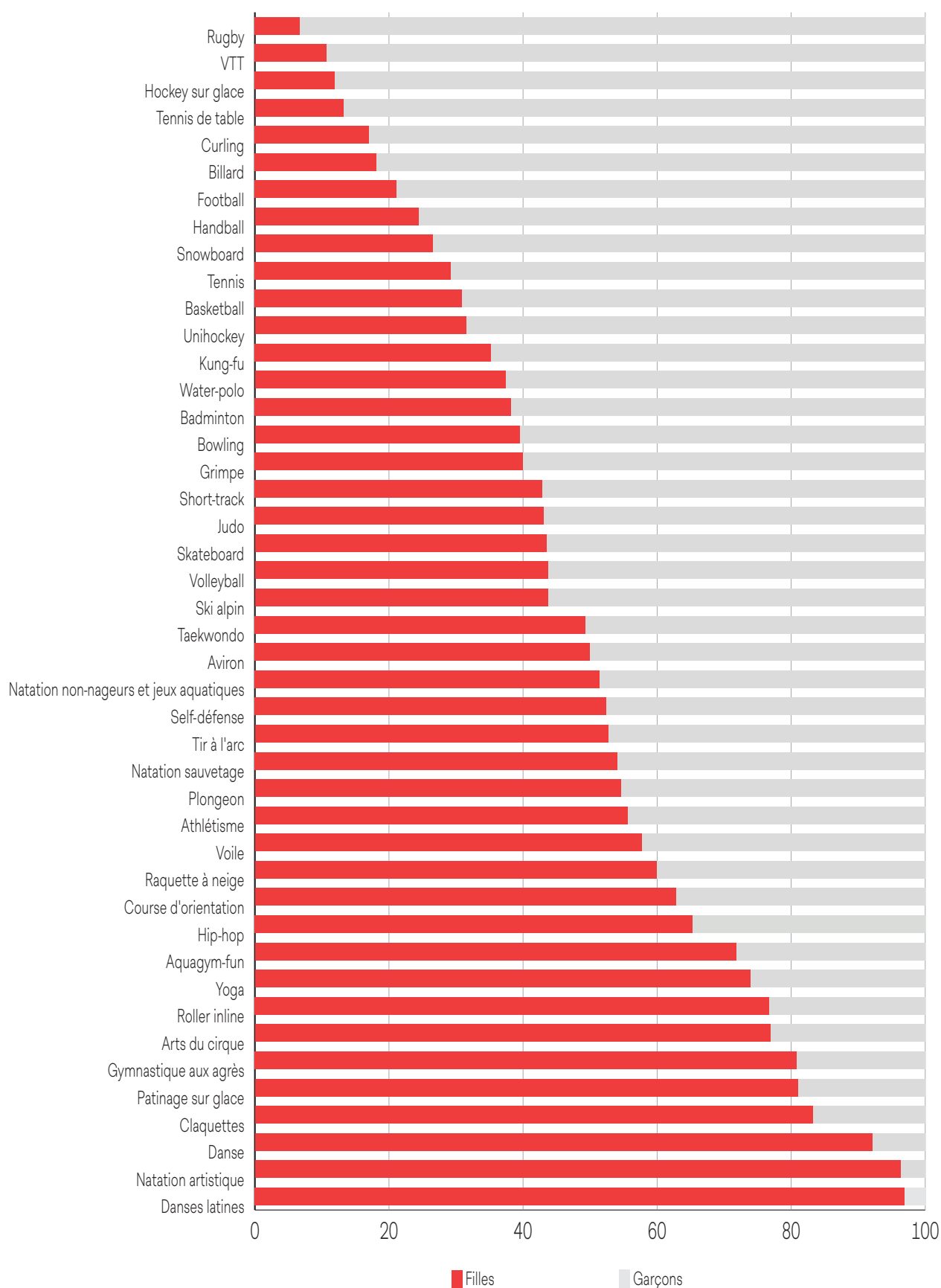
Ratio filles-garçons - Sports-Passion 2019



Graphique 9 : Ratio filles-garçons - Sports-Passion 2019

La participation à Sports-Passion est quasiment paritaire avec 49% de filles et 51% de garçons

Ratio filles-garçons par discipline proposée - Sports-Passion 2019



Graphique 10 : Ratio filles-garçons par discipline proposée - Sports-Passion 2019

A noter que le classement des cours les plus fréquentés par les filles d'un point de vue quantitatif donne une autre image : la première discipline, le ski alpin, ne correspond pas particulièrement aux stéréotypes de genre et n'est pas majoritairement pratiquée par des filles.

S'ensuivent des disciplines qui sont associées socialement à des stéréotypes féminins, comme la gymnastique aux agrès, le patinage artistique et les danses latines qui mettent en avant des qualités de souplesse et d'esthétique. D'autres sports tels que l'athlétisme, le volleyball, le badminton ou le basketball affichent une pratique davantage mixte, entre 31 % et 56 % de filles.

Ces résultats confirment qu'il existe encore aujourd'hui des « parcours-types » selon le sexe. Ces derniers peuvent amener des filles et des garçons à pratiquer un sport, non pas parce qu'il est leur premier choix, mais parce qu'il répond à des stéréotypes de genre qui les guident vers certaines pratiques.

En sensibilisant davantage la population à ces stéréotypes, la Ville peut contribuer à élargir le champ des possibles lorsque filles et garçons seront amenés à choisir une activité sportive.

Liste des dix sports les plus pratiqués par les filles dans le cadre du programme Sports-Passion

SPORTS-PASSION	Filles	Garçons	% filles	% garçons
Ski alpin	135	173	44%	56%
Gymnastique aux agrès	114	27	81%	19%
Patinage sur glace	107	25	81%	19%
Danses latines	94	3	97%	3%
Athlétisme	83	66	56%	44%
Roller inline	76	23	77%	23%
Volleyball	74	95	44%	56%
Arts du cirque	57	17	77%	23%
Badminton	51	82	38%	62%
Basketball	51	114	31%	69%

Tableau 8 : Liste des dix sports les plus pratiqués par les filles dans le cadre du programme Sports-Passion, en nombre de participant-e-s, en pourcentage et selon le sexe

Jeux internationaux des écoliers

La Ville de Lausanne est membre du comité des «Jeux internationaux des écoliers». A chacune des éditions, une délégation de jeunes lausannois-es est désignée pour participer aux Jeux d'hiver ou d'été.

En 2019, 21 écolier·ère·s dont 12 filles et 9 garçons ont eu l'occasion de participer à ces jeux, soit 57 % de filles et 43 % de garçons, répartis de façon paritaire entre les différents sports.

Tournoi de volleyball inter-services

Depuis 2010, la Ville de Lausanne organise chaque année un tournoi sportif inter-services afin d'inviter toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs à faire connaissance dans une ambiance décontractée et ludique. Après quatre éditions sur des terrains de football, depuis 2015, les collaboratrices et collaborateurs s'affrontent au volleyball. L'édition 2019 a permis à 39 équipes issues de 25 services de l'administration communale, soit près de 220 personnes, de partager un moment de sport et de convivialité sur des terrains aménagés à Bellerive-Plage.

Les équipes mixtes ont rassemblé 91 femmes et 103 hommes. Alors que 24 hommes ont constitué des équipes exclusivement masculines, il n'y

avait aucune équipe exclusivement féminine. Au final, le tournoi était composé de 42 % de femmes et de 58 % d'hommes.

Le changement au profit d'une discipline sportive moins genrée et favorisant le fair-play et la mixité a permis faible augmentation de la participation des femmes. En effet, jusqu'en 2013, il s'agissait d'un tournoi de football. Cette dernière édition du tournoi de football inter-service a rassemblé 339 participant·e·s réparti·e·s ainsi : 217 hommes (64%) et 122 femmes (36%).

Sport Bien-Être

En tant qu'employeur, la Ville de Lausanne a développé un programme sportif nommé «Sport Bien-Être» ayant pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale.

En 2019, 341 personnes ont pu découvrir une des huit activités proposées (aquagym, badminton, antigym, grimpe, kick boxing, objectif dos, tai-chi et yoga-relaxation). La participation est majoritairement féminine avec 65 % de femmes et 35 % d'hommes.

Cette répartition peut s'expliquer par l'offre proposée qui comporte principalement des activités de souplesse nécessitant peu de force, associées généralement aux stéréotypes féminins.

Comparaison des programmes sportifs

Les quatre programmes sportifs décrits ci-dessus sont les seuls entièrement gérés par la Ville de Lausanne.

Deux d'entre eux sont à l'attention des jeunes : « Sports-Passion » et les « Jeux Internationaux des écoliers ». Les deux autres sont destinés au personnel de l'administration communale : le programme « Sport Bien-Être » et le rendez-vous annuel du tournoi inter-services.

L'offre de ces programmes est définie pour répondre aux attentes et envies du plus grand nombre. Pour compléter l'analyse, les budgets de ces programmes ont été confrontés à la répartition femmes-hommes des participant-e-s.

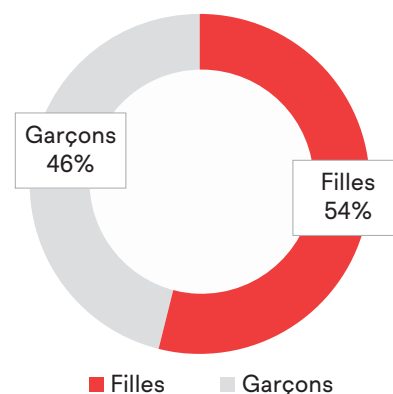
Concernant les programmes parascolaires, les montants engagés sont relativement modestes. Pour « Sports-Passion », ils s'élèvent à 23'069 francs. Ce montant correspond au solde final, déduction faite de la participation cantonale, des bénéfices des charges et sans tenir compte du coût spécifique par sport. Comme dans l'ensemble de ce rapport, les salaires des responsables du Service des sports ne sont pas pris en considération.

Le montant de 30'000 francs destiné aux « Jeux internationaux des écoliers » correspond à la subvention annuelle versée à l'association lau-

sannoise de cette manifestation. Là aussi, les salaires des responsables du Service des sports ne sont pas pris en considération.

Ainsi, le montant total pour ces deux programmes s'élève à 53'069 francs, dont 54 % pour la pratique sportive des filles et 46 % pour les garçons. En 2019, le programme « Sport Bien-Être » a été majoritairement financé par les revenus générés par les inscriptions aux cours. Outre les prestations nature et les salaires des collaborateurs du Service des sports, l'organisation du tournoi de volleyball inter-services a bénéficié d'une contribution financière de 10'114 francs, dont 42 % au profit des femmes et 58 % pour les hommes.

Répartition des dépenses pour les activités sportives parascolaires selon le sexe



Graphique 11 : Répartition des dépenses pour les activités sportives parascolaires selon le sexe

Manifestations sportives

Chaque année, Lausanne accueille des manifestations sportives populaires comme d'élite. Elles participent à la renommée de la ville dans le monde du sport et l'ancrent comme Capitale olympique. L'analyse de la participation des femmes relève, dans ce contexte, une importance en termes d'images et d'exemplarité.

L'implication du Service des sports varie selon les manifestations, allant de l'organisation générale au seul soutien financier, en passant par la gestion des secrétariats généraux des comités d'organisation et bien sûr le soutien logistique.

Dans le cadre des événements sportifs, l'analyse de la participation des femmes doit être menée dans deux domaines : celle des femmes en tant

que participantes et celle des femmes au sein des volontaires, indispensables à la bonne tenue de la manifestation. La participation au sein des comités n'a pu être réalisée faute de données disponibles. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats montrent une forte présence des femmes. Cependant, il est nécessaire d'apporter de la nuance. Avec une participation moyenne de 44 % de femmes, les manifestations sportives annuelles lausannoises (voir liste ci-après) montrent une bonne intégration des femmes en tant que sportives. Mais c'est surtout en tant que volontaires qu'elles sont le plus présentes.

Afin d'aider les organisateurs dans leur recrutement de volontaires, la Ville de Lausanne a mis en place un programme de mise en relation appelé « Volontaires sportifs lausannois ». Au sein de ce pool, les femmes représentent près de 60 % des bénévoles (507 femmes et 355 hommes).

Manifestations sportives populaires gérées par le Service des sports

En 2019, l'Unité manifestations et activités sportives du Service des sports a assuré le secrétariat général des manifestations sportives récurrentes présentées ci-dessous.

20KM de Lausanne

Organisés depuis 38 ans, les 20KM sont une manifestation sportive emblématique de Lausanne. En 2019, l'événement a compté plus de 27'000 inscriptions dans les sept catégories de format de courses (2 km, 4 km, 10 km, 20 km, Walking, Nordic Walking, Courir pour le plaisir). Afin de favoriser la participation d'un public dont la pratique sportive n'est pas la priorité, le comité d'organisation a lancé une nouvelle animation, l'Apéro'run. Il s'agit d'un parcours de 4 km, avec un stand de ravitaillement tous les kilomètres présentant des produits du terroir ou des plats préparés par des restaurateur·trice·s de la place. Cette édition a également vu le record du nombre d'enfants de moins de 16 ans inscrits, avec plus de 9'000 participant·e·s. Il en a été de même avec les courses parents – enfants, avec plus de 6'300 participant·e·s.

Toutes catégories d'âge confondues, la manifestation a rassemblé 46 % de femmes et 54 % d'hommes.

Concernant cette manifestation, il est également intéressant de noter la variation de participation des femmes et des hommes selon les distances. Pour les petites distances jusqu'aux 10 km, la parité est affichée. En revanche, pour les 20 km, le ratio tombe à 27 % de femmes pour 73 % d'hommes.

Christmas Run

Unique course hivernale, la Christmas Run a été organisée pour la deuxième fois à la Cité en 2019. Pour l'occasion, la Christmas Run a été rebaptisée 2020 Run et placée sous le signe des Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020. Marches et courses sont proposées pour différentes distances de 1'300, 1'800, 3'700, 5'700

ou 8'500 mètres selon les catégories pour les écolier·ère·s, les cadet·te·s et les adultes, les familles ainsi que pour les élites.

En plus de ces courses, la traditionnelle course des Pères/Mères-Noël est ouverte à toutes et tous, sans limite d'âge et à condition que les participant·e·s soient déguisé·e·s.

En 2019, la Christmas Run a rassemblé, malgré des conditions météorologiques capricieuses, 3'045 participant·e·s, dont 46 % de femmes et 54 % d'hommes.

Course Lausanne, Capitale Olympique

Cette course non chronométrée et ne donnant lieu à aucun classement rassemble depuis 2013 des coureuses et coureurs sur un parcours de 5 km qui relie traditionnellement le Musée Olympique au Stade Pierre-de-Coubertin dans l'esprit des valeurs olympiques que sont l'excellence, l'amitié et le respect.

L'édition 2019 a été placée sous le signe de la célébration des futurs Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 et de l'inauguration de la Maison Olympique, le tout nouveau siège du CIO à Lausanne. La course a rassemblé symboliquement 2'020 participant·e·s.

Toutes catégories d'âge confondues, la manifestation a rassemblé 52 % de femmes et 48 % d'hommes. C'est uniquement à partir de 60 ans que le pourcentage des femmes est inférieur à celui des hommes, avec en moyenne 39 % de femmes dans ce segment.

Journée Lausannoise du Vélo

La Journée Lausannoise du Vélo propose des courses pour tous les goûts des cyclistes, en famille ou dans une optique de compétition. Des parcours sur route de 30, 50, 100 ou 150 km, des courses en VTT sur 10, 20 ou 30 km ou encore des parcours à faire à vélo électrique sont organisés lors d'une journée au printemps. A ces différents formats s'ajoute une balade familiale, « la Rando

des farfadets», au cœur des bois du Jorat, d'une distance d'environ 10 km. Plusieurs postes sont répartis sur le tracé permettant d'assister ou de participer à des animations et de déguster des produits du terroir.

Réunissant en moyenne 2'000 participant.e.s chaque année, la 38e édition n'a réuni – en raison de mauvaises conditions météorologiques – que 1'000 participant.e.s, dont 32 % de femmes et 68 % d'hommes. Jusqu'à l'âge de 15 ans, la parité garçons filles est atteinte (50/50), puis le ratio tombe à 30 % en moyenne pour les femmes de 15 à 59 ans et à 20 % chez les seniors.

Le Panathlon Family Games

Le Panathlon Lausanne, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, la Ville de Lausanne, Lausanne Région et le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS), organise chaque année les « Family Games ».

Ouvert à toutes et à tous, familles, individuels, adultes et enfants dès 6 ans, l'objectif de la manifestation est d'encourager les jeunes à la pratique sportive en découvrant gratuitement de nouveaux sports.

En 2019, plus de 3'700 personnes ont pu découvrir 32 disciplines présentées par les clubs et associations.

L'événement ne dispose pas de données sur le taux de participation des femmes et des hommes.

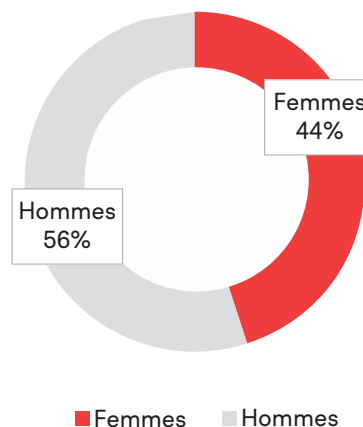
Remarques conclusives

Les manifestations organisées par le Service des sports ont été analysées sous l'angle de la participation en fonction du sexe. Les manifestations populaires présentent une moyenne de participation de 44 % de femmes et 56 % d'hommes⁴⁶.

Ces manifestations présentent une participation très hétérogène, rassemblant femmes et hommes, notamment grâce à la variété des disciplines et des distances proposées.

Par ces manifestations, le Service des sports souhaite proposer des pratiques sportives très accessibles et populaires telles que la marche, la course à pied ou le cyclisme et présentent une offre alliant compétition et loisir. Grâce à cette approche de promotion du sport pour toutes et tous, la participation tend à la parité.

Moyenne de la participation aux manifestations populaires organisées par le Service des sports selon le sexe



Graphique 12: Moyenne de la participation aux manifestations populaires organisées par le Service des sports selon le sexe

⁴⁶ A l'exclusion du Panathlon Family Games dont les données sexuelles ne sont pas disponibles.

La Course Lausanne, Capitale Olympique est l'unique manifestation sportive à rassembler plus de femmes que d'hommes. Cette participation peut s'expliquer par le format de la course : courte distance et absence de chronométrage. Comme présenté au premier chapitre, certaines recherches montrent que les femmes ont une certaine appréhension de la performance sportive et sous-estiment leur capacité à s'investir dans l'effort physique, leur faisant préférer des épreuves jugées plus simples et sans compétition. De manière générale, il semble que les personnes s'investissent davantage et se sentent plus compétentes dans des pratiques qui sont conformes aux stéréotypes associés à leur sexe.

Ces éléments ont constitué des pistes de réflexion afin de proposer des projets de développement de la pratique sportive des femmes présentés au chapitre 4 du présent rapport.

A ces événements s'ajoute un programme initié par le Service des sports en 2004, le Défi Sportif

Lausannois, qui vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun·e peut s'inscrire dans l'une des six catégories de défis proposés, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau.

En 2019, sept disciplines ont été proposées via des événements populaires : course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon. Pour sa 16^e édition, la participation au Défi Sportif Lausannois s'est révélée paritaire : sur 493 participant·e·s, 51 % étaient des femmes.

Les manifestations sportives organisées par le Service des sports allient compétition et loisir et permettent d'atteindre quasiment la parité.

Manifestations populaires soutenues par le Service des sports

Des subventions sont également accordées aux comités d'organisation de manifestations sportives, que ce soit pour des manifestations récurrentes ou ponctuelles, populaires ou d'élite. Les manifestations soutenues en 2019 sont présentées ci-après.

La Women Sport Evasion n'a pas été intégrée dans cette liste en raison de l'annulation de l'édition 2019 pour cause de canicule. Cet événement est l'unique manifestation exclusivement réservée aux femmes dès 16 ans, sportives ou non. Il offre la possibilité de découvrir une trentaine de sports et d'activités à Vidy et de participer à divers ateliers thématiques. Il rassemble chaque année près de 2'000 inscrites.

24 heures de Natation

Organisées par le club du Lausanne Natation, les 24 heures de Natation se déroulent depuis plus de 30 ans à la piscine de Mon-Repos. Tout au long du week-end, des démonstrations et animations en lien avec l'eau sont proposées. Cette manifestation est ouverte à toute personne pouvant nager sans aide un parcours illimité au-delà de 50 m ; sans limite d'âge ni de temps. En 2019, la manifestation a rassemblé 943 participant·e·s dont 52 % de femmes et 48 % d'hommes.

Cross de Lausanne

Organisé à la fin janvier au bord du lac Léman, dans la zone naturelle du Parc du Bourget, le Cross de Lausanne a pour but de promouvoir la discipline hivernale du cross en Suisse romande. Cette manifestation rassemble l'élite suisse du cross tout en attirant un nombre toujours plus important de coureurs amateurs, que ce soit dans les catégories enfants ou dans la grande finale populaire. En 2019, 602 participant·e·s ont pris le départ dont 40 % de femmes et 60 % d'hommes. Les statistiques détaillées par tranches d'âge montrent une participation paritaire qui diminue à partir de 40 ans pour osciller entre 23 et 29 % de femmes.

⁴⁶ Moins de femmes que d'hommes courent le marathon ? Le poids des stéréotypes, Le Temps, mai 2019

Cyclotour du Léman

Le Cyclotour du Léman est une course cycliste ouverte à toutes et à tous, qui rassemble cyclotouristes et cycloportifs. L'épreuve longe les rives suisses et françaises du Lac Léman et propose différents parcours de 55, 64, 112 et 176 km. Sur l'ensemble des participants, 11 % étaient des femmes et 89 % des hommes. La différence est particulièrement forte sur la course de longue distance (176 km) avec seulement 8 % de femmes. Les distances plus courtes voient le ratio augmenter jusqu'à 41 % de femmes pour le parcours Lausanne-Evian (64 km).

Equissima

Organisé pour la première fois en 1995 par le Club Equestre de Lausanne, Equissima est un événement devenu entretemps international et qui présente différentes disciplines telles que le dressage, le saut d'obstacles, le concours complet, l'attelage et la voltige au Chalet-à-Gobet. Les compétitions sont mixtes et ont rassemblé 90 % de femmes et 10 % d'hommes.

Lausanne Marathon

Organisé traditionnellement à l'automne, le marathon de Lausanne est l'une des manifestations sportives les plus importantes du canton de Vaud en termes de nombre de participant·e·s. Il a la particularité d'attirer près de 2500 étrangères et étrangers de plus de 30 nationalités à Lausanne. La manifestation rassemble différents formats de course dont le marathon, le semi-marathon, les 10 km, les 10 km walking et nordic walking, le mini-marathon de 4 km ainsi que le mini-mini marathon de 2,5 km.

En 2019, 10'923 coureur·euse·s ont pris le départ, dont 39 % de femmes et 61 % d'hommes. A l'instar des 20KM de Lausanne, le ratio varie fortement en fonction des distances avec 48 % de femmes pour les 10 km et seulement 21 % pour le marathon.

<https://www.letemps.ch/sport/femmes-dhommes-courent-marathon-poids-stereotypes>

Semaine Olympique

A l'occasion des vacances d'automne, le Musée Olympique et ses abords se transforment en terrain de sport et proposent plus de 40 activités gratuites aux enfants de 8 à 15 ans pendant 6 jours. En 2019, la Semaine Olympique a atteint un nombre record de participant·e·s, dont 42 % de filles et 58% de garçons.

Tour du Pays de Vaud cycliste

Créé en 1967, le Tour du Pays de Vaud est une course cycliste disputée uniquement par des athlètes masculins juniors. L'épreuve fait partie de la Coupe des Nations Juniors de l'UCI depuis 2015.

Manifestations sportives d'élite soutenues par le Service des sports

Athletissima

Athletissima fait partie de la Diamond League et amène chaque année de nombreuses et nombreux athlètes d'élite à Lausanne. Près de 13'000 spectateur·trice·s se réunissent chaque année pour assister à l'événement.

En 2019, la manifestation a rassemblé une cinquantaine de médaillé·e·s olympiques et plus d'une centaine d'athlètes pour concourir lors de 22 épreuves, dont 11 pour les femmes et 11 pour les hommes. La manifestation présente un ratio de 51 % d'athlètes féminines et 49 % d'athlètes masculins.

Ladies Open Lausanne

La Ville de Lausanne accueille de façon récurrente le tournoi de tennis nommé Ladies Open Lausanne, seul tournoi de Suisse de catégorie WTA International qui remplace celui organisé précédemment à Gstaad.

Le tournoi exclusivement féminin a rassemblé plus de soixante participantes (individuelles et/ou en double).

Lausanne Billard Masters

Le Lausanne Billard Masters (LBM) est une compétition internationale de billard 3 bandes qui accueille les meilleurs joueurs du monde et un Lausannois. En 2019, la manifestation a rassemblé les 6 premiers joueurs du classement mondial, le champion du monde en titre, la championne du monde en titre et des champions du monde et d'Europe juniors. Sur 12 participant·e·s, seule une femme était présente.

Lausanne FIBA 3×3 World Tour

Depuis 2013, Lausanne accueille le FIBA 3×3 World Tour qui rassemble les meilleures équipes exclusivement masculines de basket 3×3. En 2019, 14 équipes de 3×3 se sont affrontées.

Longines Masters Lausanne

En juin 2019, la place Bellerive et ses abords ont accueilli une étape des Longines Masters Series, qui réunissent l'élite mondiale du saut d'obstacles, avec des cavalier·ère·s de 21 nations.

La série des Longines Masters est une série intercontinentale de concours de saut d'obstacles, validée par la Fédération Equestre Internationale (FEI). Les meilleur·e·s cavalier·ère·s et leurs chevaux participent de façon mixte à ces épreuves. Dans la catégorie Grand Prix, sur sept cavalier·ère·s sélectionné·e·s, deux étaient des femmes. Gudrun Patteet (BEL) et Giulia Martingengo Marquet (ITA) ont respectivement remporté la première et la deuxième place du Grand Prix 2019. Sur la totalité de l'événement, 104 cavalier·ère·s ont participé dont 54 % femmes et 46 % hommes.

Swim Cup

Du 12 au 14 décembre, la piscine de Mon-Repos a été le cadre de la quatrième édition de la Swim Cup qui réunissait champion·ne·s olympiques, du monde et d'Europe, pour diverses compétitions en petit bassin.

Devant un public de 800 personnes, sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine, plusieurs championnes et champions olympiques, du monde et d'Europe se sont affrontés. L'événement a rassemblé 122 nageur·se·s dont 52 % de femmes et 48 % d'hommes.

Tour de Romandie

Organisé au printemps, le Tour de Romandie est une course cycliste masculine sur route. En 2019, la compétition s'est déroulée en cinq étapes sur une distance totale de 699,52 km dans le cadre de l'UCI World Tour.

L'événement a rassemblé 20 équipes pour un total de 197 coureurs cyclistes masculins.

Tournoi de Tir à l'Arc - Challenge de Lausanne

En juin, se déroule la compétition annuelle du Challenge de Lausanne organisée par la Compagnie des Archers de Lausanne. En 2019, 68 archer·ère·s provenant de différents clubs de tir à l'arc suisses et de l'étranger ont pris part à la compétition. Au total, ce sont 38 % de femmes et 62 % d'hommes qui y ont participé.

Triathlon de Lausanne

Les championnats du monde, l'ITU World Triathlon Grand Final, se sont déroulés à la fin de l'été 2019. Le Service des sports a assuré le secrétariat général ainsi que l'appui logistique opérationnel de cette manifestation.

Les courses d'élite et d'athlètes amateurs (age group) ont rassemblé 4'678 participant·e·s dont 39 % de femmes et 61 % d'hommes. Le ratio pour les catégories élite exclusivement est de 45 % de femmes et 55 % d'hommes, soit 69 inscrit·e·s 254 femmes et 315 hommes.

Répartition des subventions pour les événements sportifs

Les différentes subventions financières accordées par la Ville aux manifestations ont également été analysées afin d'évaluer les budgets alloués en fonction des sexes. En 2019, le montant total se montait à 1'042'500 francs⁴⁷.

Pour ce faire, le ratio femmes-hommes des participant·e·s a été appliqué à chacune des manifestations au bénéfice d'une subvention.

Les gratuités offertes par le Service des sports, d'un montant de 280'000 francs, n'ont pas été prises en compte dans ce rapport.

Dans un premier temps, la répartition financière a été analysée pour chacune des catégories suivantes : manifestations populaires organisées par le Service des sports ; manifestations populaires soutenues par le Service des sports et manifestations d'élite soutenues par le Service des sports.

Les subventions accordées aux manifestations populaires organisées par le Service des sports peuvent, de prime abord, apparaître comme modestes sur certains événements. Les 20KM et la Journée Lausannoise du Vélo ne bénéficient d'aucune subvention en espèces, mais reçoivent des prestations en nature de la part de la Ville, telles que la mise à disposition substantielle de ressources humaines et de matériel. La moyenne des répartitions financières observées est paritaire avec 49 % au bénéfice des femmes contre 51 % à celui des hommes.

Seconde catégorie, les manifestations sportives populaires soutenues par le Service des sports proposent des offres multiples, notamment en termes de distances, et dans des sports relativement mixtes, comme la course à pied, le cyclisme ou la natation. De facto, cela se reflète dans la répartition financière avec une proportion de 45 % au bénéfice des femmes.

Les manifestations d'élite soutenues par le Service des sports sont aussi bien récurrentes que ponctuelles. Elles bénéficient d'une large part des subventions de la Ville dévolues aux événements (86 % en 2019, soit 896'550 francs). Elles constituent donc un levier important pour garantir l'égalité d'allocation des ressources entre les sexes.

L'analyse des manifestations organisées en 2019 montrent un équilibre entre événements exclusivement féminins (Ladies Open Lausanne), événements exclusivement masculins (Lausanne FIBA 3×3 World Tour et le Tour de Romandie) et événements proches de la parité (Athletissima, Longines Masters Lausanne, Swim Cup).

De fait, cette année-là, cette diversité garantit une répartition financière quasiment égalitaire avec 47 % du budget alloué pour des athlètes féminines contre 53 % pour les athlètes masculins.

Par ailleurs, les athlètes féminines de haut niveau représentent une source importante de motivation et d'inspiration pour le public féminin. La visibilité offerte à l'occasion de ces événements de sport d'élite peut servir de catalyseur pour la promotion du sport auprès des femmes et plus particulièrement auprès des jeunes filles.

En 2019, la moyenne des répartitions financières observées pour les manifestation est paritaire avec 47 % au bénéfice des femmes contre 53 % à celui des hommes.

⁴⁷ Sur ce montant, uniquement la subvention de 5'000 francs accordée au Panathlon Family Games n'a pu être analysée car les données sexuées ne sont pas disponibles

Subventions allouées aux manifestations sportives 2019 selon le sexe

Subventions allouées aux manifestations sportives 2019	Total subventions (CHF)	Montant budget femmes (CHF)	Montant budget hommes (CHF)	% au bénéfice des femmes
Manifestations gérées par le Service des sports	18 000	8 877	9 123	49%
Manifestations populaires soutenues	132 000.	59 556	72 444	45%
Manifestations Elite soutenues	887 500	418 066	469 434	47%
Total	1 037 500	486 499	551 001	47%

Tableau 9: Subventions allouées aux manifestations sportives 2019 selon le sexe

Subventions pour les événements sportifs 2020

Une partie des subventions de 2019 a également été allouée pour la préparation et l'organisation des événements prévus en 2020. Cela représente un montant de 1'319'160 francs.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 et leur festival d'animations « Lausanne en Jeux » ont constitué des investissements exceptionnels pour le Service des sports. Cet événement a bénéficié, en 2019, d'un montant de 1'244'160 francs qui, à titre de comapraison, représente plus de la totalité des subventions allouées pour les événements 2019 et 94 % du budget des subventions pour les événements 2020.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 ont été les premiers Jeux d'hiver à présenter une participation paritaire avec 50 % d'athlètes féminines et 50 % d'athlètes masculins. Les ressources allouées ont donc ici été paritaires.

Des frais ont également été engagés, en 2019, pour le Championnat du monde masculin de hockey sur glace prévu pour mai 2020, lequel a été annulé suite à la pandémie de Covid-19.

La répartition financière est ainsi quasiment paritaire pour les soutiens aux événements 2020 accordés en 2019 avec 47 % au bénéfice des jeunes femmes et 53 % pour celui des garçons et des hommes.

Subventions allouées aux manifestations sportives 2020 selon le sexe

Subventions allouées aux manifestations sportives 2020	Total subventions (CHF)	Montant budget femmes (CHF)	Montant budget hommes (CHF)	% au bénéfice des femmes
Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020	1 244 160	622 080	622 080	50%
Championnat du monde de hockey	75 000	0	75 000	0%
Total	1 319 160	622 080	697 080	47%

Tableau 10: Subventions allouées aux manifestations sportives 2020 selon le sexe

Prix et reconnaissances

La Municipalité de Lausanne organise chaque année une cérémonie en l'honneur de ses sportif·ve·s méritant·e·s. Actuellement, trois distinctions particulières sont remises : le Prix du Mérite Sportif Lausannois, les Récompenses aux sportif·ve·s lausannois·es méritant·e·s et le Prix du Fair-Play.

Des études⁴⁸ montrent l'importance de rendre plus visibles les performances sportives des femmes quel que soit leur niveau d'engagement dans la pratique sportive. Les femmes, et surtout les filles, ont besoin de modèles féminins diversifiés et inspirants, auxquels elles peuvent s'identifier et qui peuvent les inciter à pratiquer un sport ou une activité physique.

Cependant, le modèle qui s'appuie sur des qualités sportives reste souvent celui d'un homme, même pour les femmes⁴⁹. Les femmes sportives sont quant à elles souvent mises en avant pour leurs qualités humaines et professionnelles et sont parfois sexualisées et infantilisées⁵⁰. Il est donc nécessaire de repenser la manière dont des modèles de femmes sportives sont exposés et suivis, et ouvrir la palette de références et d'identifications possibles pour les filles et les femmes.

Cette section analyse ainsi les trois prix lausannois sous l'angle du genre.

Prix du Fair-Play

Ce prix, co-organisé avec le Panathlon Club, récompense depuis 2002 un geste exemplaire de fair-play, une carrière sportive marquée par un esprit exemplaire en matière de fair-play ou encore une activité individuelle ou collective visant la promotion du fair-play – et ce, indépendamment du sexe du ou de la lauréat·e.

Récompenses aux sportif·ve·s lausannois·es méritant·e·s

La Ville de Lausanne organise chaque année depuis 1981 une réception en faveur des sportif·ve·s lausannois·es qui ont obtenu un titre national ou international. Dans le détail, il s'agit de : un titre de champion suisse LNA ; une coupe suisse ; un titre au niveau international (championnats d'Europe ; une place parmi les trois premiers ; championnats du monde ; une place parmi les huit premiers) ; ou une sélection aux Jeux Olympiques.

En 2019, 157 médailles « sportif·ve lausannois·e méritant·e » ont été remises, 44 à titre individuel et 113 aux athlètes de 25 équipes récompensé·e·s pour leur performance collective. Neuf athlètes ont été honoré·e·s dans les deux catégories.

Le FC Stade Lausanne Ouchy (football) a reçu le prix spécial Lausanne Ville de sport pour ses promotions successives de la 2e ligue à la Challenge League du championnat national de football.

⁴⁸ Dont Vescio, J. et al. (2005). Profiling sport role models to enhance initiatives for adolescent girls in physical education and sport. *European Physical Education Review*, 11(2), 153–170.

⁴⁹ Giuliano, T. et al. (2007). Gender and the selection of public athletic role models. *Journal of Sport Behavior*, 30(2), 161–198.

⁵⁰ Fink, J. (2013). Female athletes, women's sport, and the sport media commercial complex: have we really "come a long way, baby"? *Sport Management Review*, 18(3), 331–42

La remise de ce prix appelle quelques commentaires. Tout d'abord, la récompense attribuée est fondée sur les éléments factuels de victoires sportives, pour les sportif·ve·s évoluant dans des sports à la fois individuels et collectifs. Sur les 44 médailles attribuées à titre individuel, 27 ont été remises à des femmes dans des sports aussi différents que l'athlétisme, la natation, le taekwondo, le tir à l'arc ou le twirling bâton, soit 61 % des récompenses individuelles attribuées aux femmes et 39 % aux hommes.

Les femmes sont moins représentées dans les sports d'équipes, avec 41 athlètes féminines pour 72 athlètes masculins, soit un ratio de 36 % de femmes et 64 % d'hommes.

Prix du Mérite sportif lausannois

Instauré en 1981, le Prix du Mérite sportif lausannois récompense une ou deux personnalités, clubs ou groupements qui se sont distingués par d'éminentes qualités sportives et morales et qui ont particulièrement marqué la vie sportive lausannoise par leur activité et leur dévouement. Il est décerné par la Commission municipale des sports, en principe tous les deux ans. Entre 1981 et 2007, 20 personnalités ont été distinguées, dont seulement une femme, Anita Protti en 1989 suite à son titre de médaillée de bronze au Championnat d'Europe d'athlétisme à la Haye sur 400m.

Réactivé en 2017, le Prix du Mérite sportif lausannois récompense désormais tous les deux ans un homme et une femme. En 2019, Diane Wild, présidente de la Confédération Européenne de Billard, et Randoald Dessarzin, entraîneur du club de basketball Pully Lausanne Foxes, ont reçu la distinction de la Ville de Lausanne.

Remarques conclusives

Les récompenses sont avant tout une marque de reconnaissance et de considération, à la fois pour les efforts consentis et les succès réalisés. Elles permettent de féliciter publiquement les athlètes ou les personnalités actives dans le développement du sport et de les remercier pour leur rôle dans la société.

Les cérémonies de remises de prix offrent également l'occasion de mettre en lumière ces personnalités qui représentent des sources d'inspiration et potentiellement des « role models ».

Garantir une parité dans les récompenses décernées permet à la fois de célébrer et de valoriser les records et les succès sportifs des femmes, bien souvent moins médiatisés que ceux des hommes, mais également d'offrir des sources d'inspiration pour les femmes de toutes les générations.

03. Enquête

Profil des répondantes	59
Résultats	61
Conclusion	69





03. Enquête

Entre mai et septembre 2019, une enquête, sous la forme d'un questionnaire en ligne, a été diffusée auprès des femmes de la région lausannoise afin de connaître leurs pratiques sportives, leurs expériences et leurs trajectoires, et d'identifier les éventuels obstacles ainsi que leurs attentes. Le questionnaire, inspiré de l'enquête développée par la Ville de Genève⁵¹, a été élaboré en collaboration avec l'Institut des Sciences du Sport et de l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lausanne, dont l'équipe de chercheurs et de chercheuses présentent les résultats dans ce chapitre.

Déjà éloignées du sport par leur socialisation, les femmes font l'expérience de nombreuses contraintes qui limitent leurs activités, voire les empêchent de pratiquer une activité sportive : conciliation difficile avec la vie familiale ou professionnelle, horaires ou accès aux infrastructures peu adaptés, sexisme ou encore espace public peu accueillant, notamment dans la pratique autonome du sport.

Les résultats de cette enquête traitent de ces problématiques et forment, avec les résultats du diagnostic interne présentés dans le précédent chapitre, une base solide pour le développement d'une politique sportive plus égalitaire et plus ciblée pour les prochaines années.

Malgré les limites méthodologiques exposées au chapitre 1, le questionnaire permet de mieux cerner, et de manière globale, les obstacles à la pratique sportive des femmes, lesquels peuvent être réduits grâce à une politique sportive plus égalitaire.

De plus, le questionnaire ayant plusieurs espaces pour des commentaires libres, de nombreuses expériences sportives de femmes ont été rapportées, de même que des propositions pour améliorer les conditions d'accès au sport. Ces éléments ont constitué des ressources précieuses pour élaborer le plan d'action, présenté au chapitre 4.

⁵² <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/genre-sports/enquete-2016-2017>

Profil des répondantes

Entre mai et septembre 2019, 1'795 femmes ont pris part à l'enquête. Le profil le plus rencontré des répondantes correspond à des femmes suisses ou binationales entre 25 et 50 ans, qui font du sport régulièrement (au moins une fois par semaine). De plus, 50 % des répondantes n'ont pas d'enfants.

Bien que de nombreux moyens aient été déployés⁵² pour toucher un public de femmes le plus large possible, plusieurs catégories de population sont sous-représentées dans l'enquête⁵³:

— Les femmes seniors

Moins de 4 % des femmes ayant répondu au questionnaire ont plus de 64 ans, alors même que 17 % de la population féminine de la Ville de Lausanne se situent dans cette catégorie d'âge⁵⁴.

— Les adolescentes

Seules quelques-unes ont répondu au questionnaire (35 répondantes, soit 2 % du total) alors que 5 % de la population féminine de la Ville de Lausanne a entre 15 et 19 ans⁵⁵. Les adolescentes sont pourtant un groupe de population intéressant à étudier puisque la plupart arrêtent à l'adolescence la pratique sportive qu'elles avaient commencé pendant l'enfance⁵⁶. La période de l'adolescence marque généralement une pre-

mière rupture dans la trajectoire sportive des femmes.

— Les femmes migrantes et/ou étrangères provenant de pays non-européens

80 % des répondantes sont Suissesses, 5 % binationales et 14 % originaires d'Europe. De plus, la majorité des répondantes vivent à Lausanne depuis plusieurs années.

— Les mères au foyer

Moins de 1 % des répondantes sont mères au foyer. 50 % des répondantes n'ont pas d'enfants⁵⁷, 14 % en ont un, 27 % deux, et 9 % plus de deux. En comparaison avec les statistiques suisses, 7 %⁵⁸ des femmes âgées de 15 à 64 ans étaient mères au foyer en 2019.

— Les femmes qui ne pratiquent pas ou plus de sport ou d'activité physique

Seules 4 % des personnes de cette catégorie ont participé à l'enquête. Pour la plupart, elles n'ont pas répondu à l'entièreté des questions qui leur étaient adressées. A noter que la moitié des personnes qui ne font plus de sport ont arrêté il y a plus de 5 ans et 30 % entre 2 et 5 ans. Ce sont donc, dans la plupart des cas, des arrêts relativement « durables » de la pratique sportive. En comparaison avec les statistiques suisses, la part de femmes ne pratiquant jamais de sport s'élevait à 17 %⁵⁹ entre 2014 et 2020.

⁵² De la publicité pour le questionnaire a été fait dans la rue, dans les marchés, dans les bibliothèques et hautes écoles, via les médias sociaux ainsi qu'avec le Bureau lausannois pour les immigrés.

⁵⁴ En notant que 84 % des participantes ont répondu aux questions sociodémographiques.

⁵⁵ Selon les données statistiques de la Ville de Lausanne 2019

⁵⁶ Voir analyses pages 16-17 & 23.

⁵⁷ Ce qui est plus que la moyenne de la population suisse (25-80 ans)

puisque près de sept femmes sur dix ont des enfants (Rapport sur les familles 2017 de l'OFS).

⁵⁸ Selon l'OFS, entre 2010 et 2019, 23,7 % des femmes n'ont pas d'activité lucrative entre 15 et 64 ans, dont 32,9 % sont mère au foyer. <https://cutt.ly/AbmazyY>

⁵⁹ https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

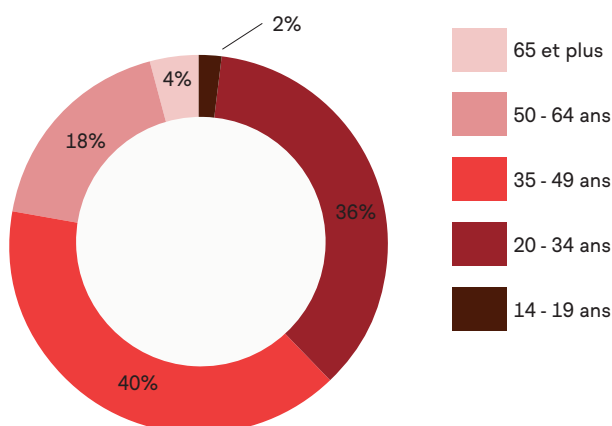
Cette sous-représentation des femmes non sportives était attendue au vu du profil type des répondantes.

— Les personnes ayant un métier demandant peu ou pas de qualifications

84 % des femmes ont répondu à la question «exercez-vous un emploi». Parmi elles, 77 % sont en emploi, 10 % en formation et 4 % à la retraite (84 % de réponse). 39 % de ces femmes travaillent à 100 %, 32 % entre 76 et 99 %, 18 % entre 51 et 75 % et 10 % entre 5 et 25 %. Parmi les femmes en emploi, 3 % d'entre elles exercent des métiers demandant peu ou pas de qualifications.

Ces différentes sous-représentations sont communes dans ce type d'enquête qui repose sur

Âge des répondantes



Graphique 13 : Répartition des répondantes selon l'âge

le principe «d'auto-sélection». En effet, les répondantes décident elles-mêmes de participer ou non à l'enquête.

Premièrement, l'auto-sélection est logiquement influencée par l'intérêt porté par chaque individu à la thématique traitée par l'enquête. Ainsi, plus une femme est intéressée par le sport et sa pratique, plus elle a tendance à remplir le questionnaire et à le faire jusqu'à la fin.

Deuxièmement, malgré une large diffusion du questionnaire par différentes méthodes (en ligne, face-à-face sur lieu public, etc.), toutes les femmes ne sont pas dotées des mêmes ressources (accès à l'information, accès aux moyens technologiques permettant de répondre au questionnaire, temps disponible, maîtrise de la langue française, etc.) et de nombreux obstacles peuvent ainsi entraver leur participation.

Malgré ces biais méthodologiques, les résultats de cette enquête sont une ressource précieuse dans l'élaboration des mesures politiques visant à augmenter la pratique sportive des femmes, qui sont énoncées à la fin de ce rapport.

Enfin, l'absence de résultats pour ces catégories de population démontre l'importance de développer des politiques publiques les plus inclusives possibles afin de permettre à toutes les femmes de faire du sport si elles le souhaitent, quels que soient leur âge, leurs origines sociales ou géographiques, ou encore leur situation familiale.

⁶⁰ https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

Résultats

Cette section met en avant une sélection de résultats pertinents pour développer une politique publique sportive plus égalitaire envers les femmes. Des références à diverses études permettent de mettre en lumière les spécificités des expériences vécues par les répondantes. Grâce à des questions ouvertes, les répondantes ont laissé des commentaires qui ont permis de récolter de nombreuses expériences vécues et de mieux saisir les trajectoires de leur pratique sportive.

Principaux obstacles à la pratique sportive

Les répondantes ont désigné les obstacles auxquels elles font face au quotidien dans leur pratique sportive.

Les commentaires laissés par les répondantes donnent des indications plus précises sur ces difficultés présentées ici par ordre d'importance pour la population des répondantes :

1. le manque de temps, souvent lié à une vie de famille ;
2. les lieux, et les sentiments et/ou les expériences d'insécurité qui y sont associés ;
3. le manque d'infrastructures et/ou l'appropriation de celles-ci par des groupes/clubs d'hommes ;

4. l'agencement des espaces publics, pas systématiquement pensé pour les femmes (p.ex. le manque de vestiaires) ;
5. les stéréotypes de genre et les comportements qui en découlent. Par exemple, certaines activités sportives sont perçues comme des sports d'homme donc il serait plus difficile pour une femme de les pratiquer. Il en découle des commentaires et comportements sexistes ou encore de la discrimination et stigmatisation.
6. la distance des offres d'activités sportives par rapport au domicile (contrainte du déplacement souvent liée à un manque de temps) et les horaires peu adaptés, surtout pour les mères ;
7. l'âge, obstacle qui a été soulevé par plusieurs femmes retraitées qui ne trouvent pas d'offres adaptées ;
8. le coût des activités sportives, alors même que les femmes à petits revenus sont peu représentées dans l'enquête ;
9. le manque de connaissance des offres sportives. La moitié des répondantes témoignent d'une relative opacité de ce que propose la Ville.

Certains de ces obstacles sont traités plus en détail dans cette section.

Les femmes sont principalement actives dans des disciplines sportives individuelles

86 % des femmes questionnées affirment avoir une pratique sportive régulière (au moins une fois par semaine). Au niveau national, elles sont 75 % entre 2014 et 2020⁶⁰.

Parmi les activités sportives les plus pratiquées par les répondantes, on trouve (par ordre décroissant) : la course à pied, la randonnée/la marche⁶¹, le fitness, le yoga, le ski alpin et la natation. La plupart des personnes ayant coché plusieurs pratiques, l'enquête ne permet pas de déterminer s'il y en a une de prédilection. A l'exception de la natation, ces pratiques, dont la plupart sont considérées comme « douces », ne nécessitent pas une structure particulière et peuvent facilement être pratiquées de façon autonome.

Les études de l'Office fédéral du sport⁶² montrent que la population suisse pratique des activités, en particulier de plein air, nécessitant peu d'infrastructures. A titre de comparaison, les cinq sports les plus pratiqués au niveau suisse sont : la randonnée pédestre, le cyclisme, la natation, le ski et le jogging. Les réponses obtenues par le biais de l'enquête rejoignent donc ces résultats.

On peut souligner que certains sports tels que la marche, le fitness et le yoga sont les plus pratiqués par les femmes et ce quel que soit leur âge.

Les sports d'équipe sont très peu représentés dans ce classement des 30 sports les plus pratiqués par les répondantes à l'enquête. Le volleyball (4 %) et le football (2 %) sont les seuls sports collectifs désignés. Le choix des sports des répondantes répond à une répartition relativement genrée, notamment avec le fitness (30 %), le yoga (28 %) et la danse (10 %). Les réponses traduisent le faible taux de pratique de disciplines socialement considérées comme masculines tel que le football (2 %), le hockey (1 %), le rugby (1 %) ou la boxe (2 %). Comme le soulignent plusieurs répondantes, il n'est pas aisé, en tant que femmes, d'intégrer des univers sportifs identifiés comme masculins⁶³.

⁶⁰ https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf, page 15

⁶¹ L'étude sur les pratiques physiques et sportives est toujours complexe car il n'y a pas de définition unanime du sport. En effet, alors qu'une personne peut considérer la marche pour aller au travail comme une activité physique, une autre considérera faire du sport dès lors qu'il y a un effort physique important. Pour

un développement sur cette question, voir Defrance, J. (2011). Sociologie du sport. La Découverte

⁶² https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

⁶³ Mennesson C. (2007) Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre. L'Harmattan.

Liste des 30 sports les plus pratiqués par les répondantes

	% des répondantes	Nombre de répondantes
Logging, course à pied	36%	594
Randonnée	36%	589
Fitness, aérobic	30%	491
Yoga, Tai Chi, Qi gong, Pilates	28%	468
Ski alpin	26%	431
Natation	26%	425
Cyclisme, VTT	21%	346
Musculation	13%	207
Raquettes à neige	11%	188
Danse	10%	164
Walking, Nordic Walking	8%	136
Ski de fond	7%	121
Tennis	7%	117
Escalade	7%	112
Gymnastique	6%	103
Badminton	5%	89
Volleyball, Beach Volley	4%	72
Aqua-fitness	4%	69
Aviron	4%	60
Alpinisme	3%	52
Triathlon	3%	47
Athlétisme	3%	44
Skate, Roller	3%	44
Football	2%	41
Voile	2%	39
Boxe	2%	38
Équitation	2%	35
Planche à voile, surf, kitesurf	2%	31
Plongée	2%	31
Tennis de table	2%	30

Tableau 11 : Liste des 30 sports les plus pratiqués par les répondantes en valeur absolue et en pourcentage

Les femmes font du sport de manière autonome hors des associations et des clubs sportifs

Parmi les répondantes, 45 % ont plusieurs cadres structurés de pratique sportive et pratiquent également certaines activités de façon autonome⁶⁴.

Le cadre autonome est cité deux fois plus souvent (69 %) que les autres (association/club sportifs, 39 % ; organisme privé, 38 % ; dans le cadre du travail, 7 %). Il est important de noter que de nombreuses femmes ont mentionné s'être auto-constituées en groupe sportif, par le biais d'une association de quartier ou d'un groupe d'ami-e-s.

Un petit nombre de femmes a également eu recours à des structures privées suite à des problèmes de santé (p.ex. cabinet de physiothérapie) et non dans l'optique d'un engagement à long terme dans un organisme privé. Enfin, le profil des répondantes (de femmes plutôt jeunes, avec un niveau d'engagement élevé dans la pratique) génère une surreprésentation de personnes pratiquant en club ou dans une association, par rapport aux statistiques nationales.

L'importance de la pratique en autonomie correspond néanmoins aux statistiques nationales⁶⁵. Ces dernières montrent que les femmes sont moins présentes dans les clubs que les hommes et font souvent du sport hors des structures, que ce soit chez elles (fitness et yoga) ou à l'extérieur, de manière individuelle ou en groupe (entre ami-e-s ou en famille).

Pour celles qui n'ont qu'un seul cadre de pratique, 51 % pratiquent de manière autonome, 22 % dans un organisme privé, 22 % dans un club/association lié au sport et 5 % dans le cadre du travail.

En effet, les femmes ont davantage de difficultés et d'obstacles à franchir pour intégrer des clubs que les hommes, la pratique en club supposant une activité régulière et du temps, et une pratique plus souvent orientée vers la performance et la compétition.

Les femmes qui ont des enfants sont les plus nombreuses à choisir le cadre autonome, qui est le modèle offrant le plus de flexibilité. Le nombre de femmes pratiquant en club est assez élevé dans cette enquête, ce qui peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'entre elles n'ont pas d'enfants (50 % des répondantes) et sont des sportives régulières.

A Lausanne, les personnes membres d'associations et de clubs sportifs représentent 26 % de la population de plus de 15 ans en 2019⁶⁶. La majorité des actif-ve-s, aussi bien les femmes que les hommes, pratiquent le sport de façon libre.

Par ailleurs, les répondantes déclarent peu utiliser et/ou avoir peu accès aux infrastructures sportives urbaines, comme par exemple les fitness urbains ou encore les skateparks, car ces installations sont majoritairement utilisées et occupées par les hommes.

⁶⁴ Le cadre autonome ici est défini comme le fait de pratiquer son sport sans avoir recours à des infrastructures sportives privées ou publiques, ou à un-e coach faisant partie d'un club ou d'un organisme privé.

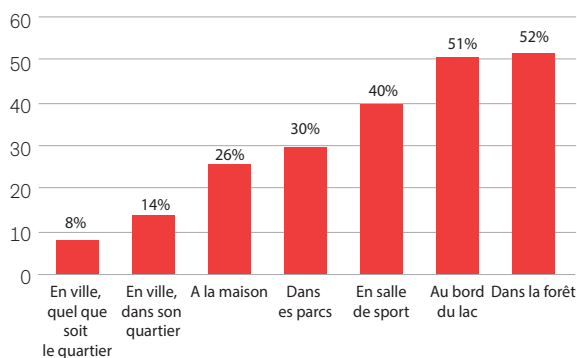
⁶⁵ Voir l'étude sur les clubs sportifs en Suisse faite par l'Observatoire suisse du Sport (2020) : <https://www.sportobs.ch/fr/indikatoren000/wirtschaft000/federations-et-clubs-sportifs/>

⁶⁶ Selon les données statistiques de la Ville de Lausanne 2019, 125'599 personnes ont plus de 15 ans à Lausanne et les associations et clubs lausannois comptent 32'388 membres. Ce taux est proche du niveau national évalué à 22 % selon l'OFSP https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

Les femmes ont du mal à s'approprier la ville pour la pratique de leur sport

Alors qu'une majorité de répondantes pratique le sport de manière autonome et hors des infrastructures sportives, le lieu de pratique revêt une importance pour 88 % d'entre elles. Le centre-ville est l'endroit où les femmes interrogées se trouvent le moins à l'aise pour pratiquer leurs activités sportives.

Préférence pour l'environnement de la pratique sportive



Graphique 14: Préférence pour l'environnement de la pratique sportive, selon les répondantes

Elles ne sont que 8 % à apprécier pratiquer du sport en ville, quel que soit le quartier. Ce taux augmente légèrement si elles font du sport dans leur quartier. Les environnements préférés sont: la nature (forêt 52 % et au bord du lac 51 %). Les lieux privés tels que les salles de sport sont également appréciés par 40 % des répondantes, de même que le domicile privé pour 26 % d'entre elles.

Néanmoins, elles sont un grand nombre à pratiquer la course à pied en ville (36 %), même si elles déplorent être interpellées ou sifflées dans la rue. De manière générale, elles souhaitent se trouver dans des endroits où elles ne sont pas directement soumises aux regards d'autres personnes, en particulier des hommes, comme elles le soulignent dans les commentaires. Une salle de sport peut alors être privilégiée, pour autant que cette dernière offre un cadre sécurisant et qui abrite, en partie, du regard des autres sportif·ve·s.

Plusieurs répondantes souhaitent que la Ville réfléchisse à la manière dont la pratique sportive en ville de Lausanne peut être plus accueillante et sécurisante pour les femmes.

Les femmes continuent d'être victimes d'actes ou de paroles sexistes et de discriminations

19 % des femmes interrogées rapportent avoir été victimes d'actes ou de paroles sexistes (remarques déplacées, sifflements, attouchements, invectives, harcèlement, etc.) dans leur(s) pratique(s) sportive(s) et 20 % disent avoir été témoins de tels agissements.

Ce taux, important puisqu'il suggère qu'une femme sur 5 est victime d'actes ou de paroles sexistes dans le cadre de sa pratique, est cependant inférieur à celui observé dans les études relatives au harcèlement sexuel⁶⁷. Une enquête de la Direction de la Sécurité et de l'Économie de la Ville de Lausanne réalisée en 2016⁶⁸ a montré que 63 % des femmes interrogées et plus de 72 % des femmes âgées de 16 à 25 ans ont répondu avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue à Lausanne au cours des 12 derniers mois.

Il convient toutefois de donner quelques précisions pour observer cette différence. En effet, les commentaires laissés par les répondantes, y compris ceux provenant de femmes disant ne pas avoir été victimes ou témoins d'actes ou de paroles sexistes, montrent que leurs expériences peuvent relever du sexisme.

Cela peut s'apparenter au fait que les femmes comme les hommes intègrent et acceptent des comportements sexistes mais qu'elles et ils ne considèrent pas comme tels, car ayant appris que ces derniers étaient communs et « normaux ».

Par ailleurs, plusieurs études sociologiques⁶⁹ montrent que les femmes adoptent des stratégies spécifiques d'évitement de certains lieux en ville et intériorisent une manière d'être dans un espace public où le harcèlement fait partie de leur expérience en tant que piétonnes.

Enfin, il est à noter que 17 % des répondantes n'ont pas souhaité répondre à cette question.

Les formes de sexisme les plus fréquemment citées sont les sifflements et les interpellations de la part de passants ou d'automobilistes dans la rue pour celles qui pratiquent le sport en ville ; des regards et des commentaires déplacés pour les autres. Un grand nombre de sportives mettent en avant le fait qu'elles subissent souvent un traitement différent de celui des hommes, qui passe notamment par un rabaissement de leurs capacités physiques (comparaison systématique avec les hommes et consignes stéréotypées faites par le coach, refus de certains hommes de pratiquer avec des femmes, attribution d'un rôle moins important indépendamment du niveau de pratique, nécessité pour une femme de devoir faire davantage ses preuves qu'un homme, etc.), une moins grande possibilité d'occuper l'espace, du paternalisme et l'injonction à être sexy dans la pratique d'une activité physique.

En plus du sexisme, les répondantes font état d'autres formes de discrimination. Ainsi, 25 % évoquent des commentaires sur leur apparence physique, situation qu'elles vivent quel que soit leur groupe d'âge. L'orientation sexuelle est également évoquée, particulièrement par les 14-25 ans (9 %). L'âge est aussi présenté comme facteur discriminant, pour les femmes dès 40 ans et par les femmes les plus jeunes de la population répondante. Puis viennent le racisme (6 %), les discriminations liées à un handicap (4 %) et celles relatives à l'appartenance supposée à une religion (3 %). Ainsi, des femmes se sont trouvées confrontées à un refus de la part d'autres personnes de pouvoir faire du sport avec elles, en raison du voile qu'elles portent ou de leur couleur de peau.

⁶⁷ Le L'étude de Genève « Genre et sports » de 2017 présente un taux de 26 % de femmes victimes de propos ou gestes sexistes et 30 % de femmes témoins. <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/genre-sports/enquete-2016-2017>

⁶⁸ Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne, 2016 <https://www.lausanne.ch/en/officiel/administration/securite->

[et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html](https://www.lausanne.ch/en/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html)

⁶⁹ dont celle de Lieber M. (2008) Genre, violences et espaces publics: La vulnérabilité des femmes en question. Presses de Sciences Po.

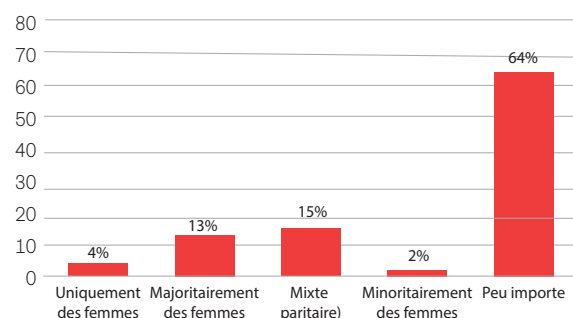
La majorité des femmes n'a pas de préférence au sujet de la mixité de sa/ses pratique/s

La plupart des femmes interrogées n'expriment pas de préférence au sujet de la mixité (64 %). 28 % d'entre elles préfèrent pratiquer le sport dans un environnement mixte, paritaire ou à majorité féminine. Elles sont une minorité (4 %) à souhaiter un contexte exclusivement féminin, alors que 2 % sont à l'aise pour pratiquer du sport dans un contexte majoritairement masculin. Selon les dires de plusieurs répondantes, dont certaines ont répondu que la question de la mixité leur importait peu, un minimum d'équilibre entre femmes et hommes permet de garantir une ambiance de pratique et/ou de compétition agréable et laisse la possibilité de « recadrer certains hommes » le cas échéant.

Quelques répondantes (11) mettent en avant l'utilité d'une non-mixité dans certaines disciplines sportives, comme par exemple dans la pratique du fitness ou du pilates. Des commentaires mettent aussi en avant le rôle des coachs, qui peuvent véhiculer des stéréotypes de genre, même en contexte de non-mixité.

La question de la mixité se traite donc au cas par cas pour les répondantes et un cadre mixte peut parfois être plus égalitaire qu'un contexte non mixte. Les études récentes sur la mixité⁷⁰ montrent l'importance d'apprendre aux hommes à faire du sport avec les femmes et inversement, et de repenser la vision du sport construite et véhiculée dans les clubs, écoles et autres structures organisées.

Préférences liées à la mixité selon les répondantes



Graphique 15 : Préférences liées à la mixité selon les répondantes

⁷⁰ Voir références p. 16-17 sur la mixité.

Les femmes ont de multiples motivations à la pratique du sport

L'évaluation a été réalisée à l'aide d'une échelle de Likert permettant de mesurer l'adhésion aux propositions allant de « pas du tout d'accord » (1) à « tout à fait d'accord » (5)⁷¹.

La santé et le plaisir sont en moyenne notés à 4,7 et 4,6, représentant une forte adhésion de la part des répondantes. À l'inverse, l'élément désigné en moyenne comme le moins motivant est la compétition avec une évaluation de 2,4⁷².

Pour débiter un nouveau sport, la proximité des lieux de pratique et la flexibilité sont les éléments les plus importants énoncés par les femmes ayant répondu à l'enquête. Ces dernières sont également motivées à commencer un sport si elles connaissent quelqu'un qui le pratique, si les prix sont abordables et si la mixité peut être choisie. Les mères sont quant à elles plus facilement motivées si l'activité prévoit une garde d'enfant ou peut se pratiquer avec un enfant.

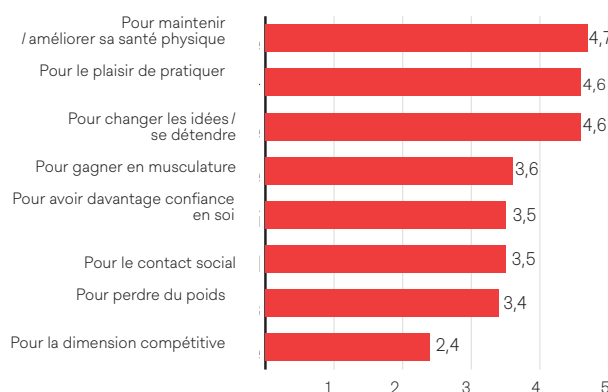
D'autres éléments de motivation ont également été ajoutés dans les commentaires : la perte de poids et la possibilité de s'habiller comme elles le souhaitent pour pratiquer, sans devoir se changer préalablement sous le regard d'autrui.

Les femmes interrogées qui pratiquent en club le font majoritairement pour pratiquer dans une ambiance conviviale (72 %) et en groupe (62 %). Elles considèrent, en outre, que cette pratique en club leur permet d'avoir des infrastructures et des services annexes, de cultiver un sentiment d'appartenance, de pratiquer en toute saison et de pouvoir échanger avec d'autres personnes. 30 % justifient également leur choix par un attrait pour la compétition.

Ce chiffre relativement élevé peut s'expliquer par le profil majoritaire de la population répondante, jeune et plutôt sportive. La majorité des personnes qui s'intéressent à la compétition

concourent au niveau régional (30 %) plutôt que national (12 %) ou international (8 %).

Motivations à faire du sport selon les répondantes



Graphique 16 : Motivations à faire du sport selon les répondantes

⁷¹ Likert Rensis, « A Technique for the Measurement of Attitudes », Archives of Psychology, vol.140, 1932, p.1-55.

⁷² Cf. Éléments de contexte et de définition, chapitre 1, p. 16-17.

Conclusion

Les résultats de cette enquête montrent l'importance d'interroger les femmes sur leur pratique sportive afin de mieux comprendre les freins et les motivations relatifs à cette activité. C'est pourquoi cet exercice devra être reconduit de manière régulière pour suivre l'évolution de la pratique du sport par les femmes. La méthodologie devra toutefois être adaptée afin de s'appuyer sur un échantillon plus représentatif des différentes catégories de la population.

Si l'état des lieux réalisé grâce à l'analyse des données statistiques de la Ville et celles issues du questionnaire soulève des inégalités d'accès et de pratique pour les femmes à Lausanne, ces résultats sont un riche terreau pour aider à l'élaboration de politiques publiques dans ce domaine et la prise de décision dans le but d'améliorer la situation actuelle.

Le questionnaire a permis de récolter de nombreux commentaires concrets, sur la base desquels peuvent être élaborées des pistes de réflexion et des actions publiques précises développées au prochain chapitre de ce rapport.

04. Plan d'action

Gouvernance	74
Finances	79
Pratiques sportives	83
Sensibilisation	91





04. Plan d'action

Les résultats du diagnostic interne et de l'enquête publique menée auprès des femmes de la région lausannoise démontrent l'importance des leviers existant en mains publiques et donc d'engager une politique publique forte et ambitieuse en faveur de la pratique sportive des femmes et de l'égalité dans le sport à Lausanne. Pour atteindre ces différents objectifs, quatre axes stratégiques ont été identifiés, assortis d'actions prioritaires et de mesures concrètes.

Ces actions prioritaires traduisent l'engagement de la Ville de Lausanne à lutter contre les inégalités entre les sexes dans le sport, engagement pris dans le programme de législature 2016-2021. L'évaluation de leur mise en œuvre se fera sur une base annuelle afin de suivre l'évolution des progrès et d'adapter les mesures en fonction des besoins ou de la réalisation des objectifs. Un premier bilan sera réalisé en 2026.

La suite de ce chapitre présente en détail ces quatre axes stratégiques, les actions prioritaires et les mesures concrètes qui seront mises en œuvre.

- 1 **ŒUVRER POUR UNE GOUVERNANCE ÉGALITAIRE
DES INSTANCES DIRIGEANTES DU SPORT**
- 2 **VISER UNE RÉPARTITION FINANCIÈRE ÉGALITAIRE
DES SUBVENTIONS DU SPORT**
- 3 **DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES**
- 4 **SENSIBILISER À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
ENTRE LES SEXES DANS LE SPORT**

Feuille de route

Axes stratégiques et actions prioritaires pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans le sport

GOUVERNANCE	FINANCES	PRATIQUES SPORTIVES	SENSIBILISATION COMMUNICATION
Action # 1 Favoriser la mixité dans la gouvernance lausannoise	Action # 5 Augmenter le nombre de femmes bénéficiaires des subventions aux associations et clubs sportifs	Action # 8 Soutenir les associations et clubs sportifs pour augmenter la participation des femmes	Action # 14 Informar les acteur-trice-s du sport lausannois et les impliquer dans la démarche
Action # 2 Sensibiliser le personnel du Service des sports	Action # 6 Inciter les engagements en faveur de l'égalité à travers l'octroi de subventions	Action # 9 Faciliter la conciliation entre la vie familiale et la pratique sportive	Action # 15 Lutter contre les stéréotypes
Action # 3 Développer des indicateurs de l'égalité femmes-hommes dans le sport	Action # 7 Créer un fonds pour l'égalité dans le sport	Action # 10 Se réappropriar la ville comme terrain de sport	Action # 16 Sensibiliser les jeunes afin qu'ils s'approprient la question de l'égalité dans le sport
Action # 4 Sensibiliser les acteur-trice-s du sport lausannois à la mixité dans leur gouvernance		Action # 11 Augmenter l'utilisation des infrastructures publiques sportives par les femmes	Action # 17 Promouvoir la reconnaissance publique et la visibilité médiatique des femmes sportives
		Action # 12 Utiliser les manifestations sportives comme tremplin pour encourager la pratique sportive des femmes	Action # 18 Rendre l'information concernant l'offre sportive lausannoise accessible à toutes et tous
		Action # 13 Augmenter la place des femmes dans le sport d'élite	Action # 19 Renverser les stéréotypes associés à la pratique sportive des hommes

Tableau 12: Feuille de route : axes stratégiques et actions prioritaires

Gouvernance

ŒUVRER POUR UNE GOUVERNANCE ÉGALITAIRE DES INSTANCES

DIRIGEANTES DU SPORT

La question de l'égalité entre femmes et hommes dans le sport dépasse le cadre de la pratique sportive. Il s'agit d'un enjeu de société, qui s'ancre d'abord par la mixité au sein des instances de gouvernance ; là où les décisions sont prises au quotidien et, de manière plus stratégique, sur le long terme. Et cela s'applique également dans le domaine du sport.

Mettre en œuvre l'égalité entre femmes et hommes implique une compréhension des enjeux et une connaissance des bonnes pratiques en matière de gouvernance ainsi que des outils de pilotage pour pouvoir mener à bien la stratégie définie.

Assurer une gouvernance du sport paritaire passe par quatre types d'actions prioritaires.

ACTION PRIORITAIRE #1

Favoriser la mixité dans la gouvernance lausannoise

Une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les postes d'encadrement, que ce soit au sein du Service des sports ou dans les associations et clubs sportifs, permet d'assurer une représentation plus large des opinions. Cette diversité pourra se refléter dans les prises de décision concernant le sport.

Comme le montrent les résultats détaillés du diagnostic interne dans la première partie de ce rapport, le Service des sports est majoritairement composé d'hommes, avec un ratio de 77 % pour 23 % de femmes (chiffres 2019). Cette différence est particulièrement saillante pour les postes de cadre, où les femmes sont largement sous-représentées.

Le diagnostic sur la mixité dans la gouvernance sportive lausannoise ne peut être réduit au seul Service des sports. Il doit également s'étendre aux associations, clubs sportifs et comités d'organisation de manifestations. Structures dont les données sont actuellement indisponibles, mais qui représentent potentiellement une marge de progression vers plus d'égalité femmes-hommes. Favoriser la mixité dans les instances de la gouvernance sportive lausannoise est la première action prioritaire retenue pour laquelle trois mesures concrètes ont été identifiées :

1. Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein du Service des sports afin de faire progresser la diversité des compétences, des points de vue et des potentiels en son sein. Cela passe par des processus RH sensibles au genre, qu'il s'agisse du recrutement aussi bien pour les postes de cadres qu'opérationnels et techniques, de la gestion interne des carrières, des forma-

tions continues, des promotions, ou du développement d'un climat général de travail inclusif. Les RH et les cadres devraient pour cela être sensibilisé·e·s et formé·e·s à ces thématiques.

2. Constituer un comité ad hoc pour accompagner et conseiller le Service des sports dans l'évaluation et la sélection des programmes sportifs visant à soutenir et développer la pratique sportive des femmes. Ce comité intégrera des femmes de divers horizons, y compris des femmes qui ne font pas partie du modèle sportif dit « organisé » (c'est-à-dire via les associations et clubs sportifs) afin de solliciter leur expertise dans la définition et le déploiement de programmes qui visent au développement de la pratique sportive des femmes.
3. Favoriser la mixité au sein de la Commission Municipale des sports⁷³ en encourageant les partis à désigner une femme et un homme.

⁷³ La Commission municipale des sports (CMS) est une commission consultative constituée par la Municipalité de Lausanne. Ses membres sont nommés par la Municipalité en début de législature pour la durée de celle-ci. Ils sont issus de la Municipalité, de

l'administration communale, du monde du sport local et du Conseil communal. Chaque groupe politique du Conseil communal dispose à ce titre de deux sièges et est responsable de désigner les conseillers communaux qui les occuperont.

ACTION PRIORITAIRE #2

Sensibiliser le personnel du Service des sports

Une gouvernance égalitaire ne peut s'instaurer sans une sensibilisation préalable pour expliquer les mécanismes de ces inégalités dans le système de gouvernance. Le personnel du Service des sports est en relation constante avec les associations et clubs sportifs, ainsi qu'avec tous les acteur·trice·s du sport à Lausanne. Il occupe à ce titre une place stratégique tant dans l'élaboration de la stratégie que dans la collecte des données et la diffusion des informations.

Trois mesures concrètes sont définies pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans la culture du Service des sports.

1. Former les collaborateur·trice·s du Service des sports aux questions de mixité et d'égalité dans le sport. Comprendre et déconstruire les stéréotypes de genre, les discriminations et les préjugés permet de contribuer effi-

cacement à la promotion de l'égalité dans le sport.

2. Former les collaborateur·trice·s du Service des sports à l'écriture et à une communication visuelle inclusives.
3. Présenter les actions et les résultats du Service des sports en intégrant les éléments relatifs à l'égalité femmes-hommes, notamment dans le rapport de gestion annuel et dans les actions de communications. Les chiffres ainsi communiqués de manière transparente permettront à la fois de rendre attentif le personnel à ces questions, de sensibiliser le public et de présenter l'évolution vers l'objectif de parité.

ACTION PRIORITAIRE #3

Développer des indicateurs de l'égalité femmes-hommes dans le sport

Afin de permettre un suivi de la politique sportive, et en particulier de l'égalité, ainsi qu'une évaluation des effets des mesures mises en œuvre, des indicateurs d'égalité fondés sur des données différenciées femmes-hommes doivent être développés. Le but de la démarche est de s'assurer que des données chiffrées existent et qu'elles sont régulièrement collectées et analysées afin d'avoir une vision globale de la mixité dans le sport lausannois et de pouvoir mettre en place rapidement des mesures pour tendre vers la parité. Cette troisième action prioritaire a donc pour objectif d'encourager les différent·e·s acteur·trice·s sportif·ve·s à initier ou à poursuivre la collecte de données sexuées et de proposer des axes de développement. Dans ce contexte, sept mesures concrètes sont retenues :

1. Poursuivre le travail détaillé de collecte de données mis en place par le Service des sports auprès des associations et clubs sportifs. Ce système permet de suivre la participation des membres selon différents critères : âge, provenance (Lausannois/non Lausannois) et sexe. Ces éléments sont indispensables pour le suivi d'une politique visant la parité dans le sport.
2. Affiner les données d'âge collectées pour avoir une vision plus précise de l'évolution de la pratique sportive tout au long de la vie et pour pouvoir les comparer avec les données statistiques nationales.
3. Collecter des données complémentaires relatives à la gouvernance administrative et managériale des associations et clubs sportifs. Cette mesure aura le double bénéfice de rendre les associations et clubs sportifs attentifs à la représentation des femmes dans leur organisation et d'être ainsi sensibilisés à l'importance de la mixité. D'autre part, ces données permettront d'analyser les éventuelles corrélations entre la mixité dans la gouvernance de ces organisations et la participation effective des femmes.
4. Intégrer les différents soutiens financiers alloués aux associations et clubs sportifs dans un tableau de bord unique afin d'avoir une meilleure visibilité sur la totalité des subventions accordées en fonction du sexe pour chaque club.
5. Elargir la collecte de données sexuées à toutes les manifestations sportives gérées par le Service des sports ou soutenue par ce dernier afin d'avoir une représentation précise du profil des participant·e·s.
6. Conduire une enquête publique auprès des femmes de la région lausannoise tous les cinq ans afin de suivre l'évolution de leur pratique sportive et de mesurer l'impact des mesures d'encouragement mises en œuvre. Des moyens supplémentaires devront être déployés afin de s'assurer de toucher un plus large public de femmes, notamment dans les segments de population sous-représentés dans les résultats de l'enquête de 2019 : les femmes seniors, les adolescentes, les femmes migrantes et/ou étrangères hors Europe, les mères au foyer, les femmes non-sportives et les femmes hors du marché du travail.
7. Créer un « baromètre lausannois du sport » afin de faire un suivi des données au plus près. Une revue annuelle des chiffres des données internes permettra d'avoir une vision globale et détaillée de l'évolution de la pratique sportive des filles et des femmes dans les associations et clubs sportifs, les programmes sportifs et les manifestations sportives organisés par le Service des sports, tout en suivant l'évolution de l'allocation des ressources, principalement financières. Le « baromètre lausannois du sport » sera présenté publiquement tous les cinq ans.

ACTION PRIORITAIRE #4

Sensibiliser les acteur·trice·s du sport lausannois à la mixité dans leur gouvernance

Les données concernant la mixité au sein des autres organisations liées au sport telles que les associations et clubs sportifs sont actuellement indisponibles, mais représentent potentiellement une marge de progression pour faire évoluer l'égalité femmes-hommes.

Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des associations et clubs sportifs constitue une action pour laquelle deux mesures concrètes ont été identifiées :

1. Sensibiliser les associations et clubs sportifs aux questions d'égalité dans le sport au travers de séances d'information ou de communications écrites ciblées.
2. Développer une plateforme d'échange entre les associations et clubs sportifs, sous la forme d'un événement régulier, pour partager les bonnes pratiques en matière de programmes sportifs inclusifs.

Finances

VISER UNE RÉPARTITION FINANCIÈRE ÉGALITAIRE DES SUBVENTIONS DU SPORT

L'égalité de traitement est au cœur des missions du service public. Aucun critère d'attribution du règlement des subventions sportives ne favorise nominativement les hommes ou ne discrimine spécifiquement les femmes. Pour autant, les résultats du diagnostic interne montrent que les subventions sont majoritairement attribuées à la pratique sportive des garçons et des hommes. Cette tendance est particulièrement visible pour les subventions attribuées aux associations et clubs sportifs.

Ceci s'explique principalement par la composition même des membres des clubs et associations. Le ratio femmes-hommes est particulièrement déséquilibré, avec 28 % de filles et femmes pour 72 % de garçons et hommes membres d'associations et clubs sportifs.

Le subventionnement des clubs comporte un biais structurel. L'enjeu est donc à la fois d'inciter les filles et les femmes à pratiquer du sport dans le cadre d'associations et clubs sportifs et de soutenir financièrement les activités sportives des filles et des femmes en dehors des structures subventionnées, afin d'offrir à toutes et à tous les mêmes aides.

La Ville de Lausanne souhaite agir en faveur d'un rééquilibrage des subventions accordées aux activités sportives. Cette volonté passe par trois actions prioritaires.

ACTION PRIORITAIRE #5

Augmenter le nombre de femmes bénéficiaires des subventions aux associations et clubs sportifs

Les résultats du diagnostic interne montrent que 22 % des ressources allouées aux associations et clubs sportifs sont utilisées pour la pratique sportive des filles et des femmes contre 78 % en faveur des garçons et des hommes.

Ceci s'explique principalement par le ratio des membres des clubs, avec 28 % de femmes pour 72 % d'hommes. Selon les données collectées par l'enquête publique réalisée auprès des femmes de la région lausannoise, leur pratique sportive se fait davantage de façon autonome en dehors des associations, clubs ou des structures privées.

Dans ce contexte, force est de constater qu'il existe aujourd'hui un déséquilibre important

dans la répartition des subventions.

Il est toutefois possible d'agir en faveur d'un rééquilibrage en adaptant les critères d'allocation de subventions et en incitant financièrement les clubs à mettre en place des projets pour augmenter la participation des filles et des femmes. Cela se traduit par une mesure concrète :

1. Étendre les subventions financières aux associations et clubs sportifs non affiliés à une fédération nationale. Cette action permettra notamment de soutenir les sports majoritairement pratiqués par les femmes tels que la zumba ou encore le yoga.

ACTION PRIORITAIRE #6

Inciter les engagements en faveur de l'égalité à travers l'octroi de subventions

L'octroi des subventions constitue annuellement l'occasion d'échanger avec les associations et clubs sportifs ainsi qu'avec les comités d'organisation de manifestations sportives. Ces demandes et les décisions qui les suivent font déjà actuellement l'objet de procédures administratives bien définies. Il est possible de les compléter afin de saisir l'occasion pour rappeler les objectifs en termes d'égalité dans le sport et de s'assurer d'obtenir les données sexuées nécessaires au suivi et à l'évaluation.

Cela se traduit par deux mesures:

1. Intégrer dans la décision d'octroi de subvention une clause mentionnant l'égalité de traitement entre les sexes.
2. Intégrer dans la décision d'octroi de subvention l'obligation de produire les données sexuées afin de mesurer l'atteinte des objectifs en matière d'égalité. Le suivi annuel de l'octroi des subventions sera effectué en lien avec l'action prioritaire #3.

ACTION PRIORITAIRE #7

Créer un fonds pour l'égalité dans le sport

Les disparités en matière de financement du sport, notamment en fonction du sexe, sont significatives.

Les subventions régulières aux associations et clubs sportifs pour le sport pour toutes et tous, à l'exclusion des subventions aux clubs d'élite, représentent en 2019 un montant de 1'142'694 francs, dont 31 % sont au bénéfice des femmes (353'014 francs), contre 69 % au bénéfice des hommes (789'680 francs).

En chiffres bruts, l'écart est substantiel et représente 436'666 francs.

La création d'un fonds pour l'égalité dans le sport permettrait, sur le long terme et de manière progressive, d'atteindre une répartition femmes-hommes égalitaire du financement public dédié au sport. Trois mesures concrètes ont été définies :

1. Pour les cinq prochaines années, allouer en moyenne un montant de 100'000 francs par

année au Fonds afin de réduire l'écart de répartition femmes-hommes des subventions octroyées aux associations et aux clubs sportifs. Cette mesure permettrait déjà de réduire de 5 % l'écart d'allocation de ressources pour le sport pour toutes et tous, passant de 31 % à 36 % pour la pratique sportive des femmes et de 69 % à 64 % pour celle des hommes.

2. Lancer un appel à projets centré sur des initiatives de terrain facilitant l'accès des femmes au sport. Le montant des subventions sera alloué aux particulier·ère·s – à la condition qu'ils·elles se constituent en association –, ou à des clubs ou associations déjà constitués. Les projets pourront également se faire avec le soutien ou sur l'initiative du Service des sports.
3. Garantir la participation d'une commission ad hoc dans l'évaluation et la sélection des projets soutenus par le Fonds. Cette mesure est en lien avec l'action prioritaire #1.

Pratiques sportives

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES

La pratique d'une activité physique et sportive joue un rôle positif sur la santé, le bien-être et l'intégration sociale des individus.

A Lausanne, les femmes pratiquent une activité sportive principalement en dehors des associations et clubs sportifs, de façon autonome ou dans des structures privées. A noter que cette pratique fluctue selon l'âge et la situation personnelle.

La Ville de Lausanne s'est donc donnée pour objectif de renforcer les mesures et les moyens mis en œuvre pour faciliter l'accès au sport et multiplier les opportunités offertes aux filles et aux femmes d'exercer une activité sportive tout au long de leur vie.

Pour cela, six actions prioritaires sont définies : soutien aux associations et aux clubs sportifs, facilitation de la conciliation entre la vie familiale et la pratique sportive, actions en faveur du sport autonome dans la ville, accessibilité aux infrastructures sportives renforcée pour les femmes, recours aux manifestations sportives comme outil de promotion du sport auprès des femmes et encouragement à la pratique du sport à haut niveau, notamment dans les sports collectifs.

ACTION PRIORITAIRE #8

Soutenir les associations et clubs sportifs pour augmenter la participation des femmes dans le sport organisé

En 2019, 28 % des membres des 215 associations et clubs sportifs reconnus par le Service des sports étaient des femmes et 72 % des hommes. L'enquête conduite auprès des femmes de la région lausannoise permet d'interpréter cette tendance structurelle. Les résultats montrent que les femmes privilégient une pratique autonome du sport, car elle offre plus de flexibilité et s'adapte plus facilement à leur mode de vie et à leurs attentes.

Ce constat amène à réfléchir à des solutions pour adapter les formules proposées par les associations et les clubs sportifs afin que ces lieux de pratique répondent mieux à ces besoins. Cette action les encourage donc à introduire une offre innovante et plus mixte, pouvant toucher un public plus large, notamment féminin. Trois mesures traduisent cette volonté :

1. Soutenir les associations et les clubs sportifs dans la création de projets pilotes novateurs en matière de mixité dans le sport, tels que :
 - La création d'équipes féminines dans des sports majoritairement pratiqués par des hommes.
 - La mise en place et le développement de sections féminines et/ou mixtes dans les sports individuels.

- La création de sections loisir et santé sans compétition.
- La promotion de la participation des femmes dans la gouvernance, dans les fonctions d'éducatrices sportives et d'arbitres.

Ce soutien pourra prendre plusieurs formes : financier, au travers de l'allocation des subventions ciblées (c.f. action prioritaire #5) et / ou en nature comme par exemple par la mise à disposition de salles de sport.

2. Accroître la visibilité des associations et des clubs sportifs ainsi que de leurs offres, avec des messages particulièrement ciblés envers les filles et les femmes au travers d'une communication web, et/ou d'événement tel qu'une « journée portes ouvertes des clubs » ou lors d'une manifestation spécialement dédiée aux femmes.
3. Développer des projets pilotes « Oser tous les sports » pour inciter les filles à tester des sports connotés masculins (football, rugby, skate, etc.) et vice versa.

ACTION PRIORITAIRE #9

Faciliter la conciliation entre la vie familiale et la pratique sportive

Comme le montrent les résultats de l'enquête publique réalisée auprès des femmes de la région lausannoise, le premier des freins à la pratique sportive cité par les femmes est le manque de temps, souvent lié à une vie de famille. Cette tendance est aussi constatée au niveau national : la naissance d'un enfant entraîne un recul visible, mais provisoire, de l'activité sportive⁷⁴.

Afin d'offrir les mêmes chances aux femmes qu'aux hommes de commencer ou de continuer une pratique sportive suite à l'arrivée d'un enfant, deux mesures sont définies :

Cela se traduit par deux mesures :

1. Organiser des séances de sport pour permettre aux parents accompagnant les enfants à leur entraînement sportif de pratiquer une activité sportive en parallèle. Un projet pilote sera mis sur pied en collaboration avec les associations et clubs sportifs intéressés.
2. Soutenir des activités sportives parents-enfants qui permettent aux jeunes parents de pouvoir reprendre une activité sportive avec leur enfant.

⁷⁴ Sport Suisse 2020 : Activité et consommation sportive de la population suisse : https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

ACTION PRIORITAIRE #10

Se réappropriier la ville comme terrain de sport

De manière générale, les femmes sont moins présentes que les hommes dans les associations et clubs sportifs, alors qu'elles sont, d'après l'enquête publique, 66 % à pratiquer du sport uniquement de manière autonome. Toutefois, le centre-ville est le lieu où les femmes interrogées se sentent le moins à l'aise pour exercer leur activité physique.

Cette action prioritaire se focalise donc sur la réappropriation de l'espace public par les femmes et s'appuie sur trois mesures concrètes pour multiplier les opportunités de pratiquer du sport de manière autonome :

1. Favoriser l'accès des femmes à des espaces publics qui sont actuellement utilisés principalement par les hommes, tels que skate-parks, installations de street workout et de fitness urbain ou les terrains multi-sports en y proposant de façon ponctuelle une activité encadrée réservée aux femmes. Le

choix d'une non-mixité temporaire sécurise et permet d'encourager l'autonomisation des filles et des femmes.

2. Mettre sur pied un programme de « courses exploratoires » afin de permettre à la population lausannoise, notamment féminine, de se réapproprier le centre-ville, en identifiant des itinéraires et des lieux sûrs pour que les sportif·ve·s puissent pratiquer la course ou tout autre sport en confiance.
3. Lutter contre le harcèlement de rue en invitant les femmes et les témoins de harcèlement à utiliser l'application mobile ou le site web de la Ville de Lausanne pour les signaler⁷⁵. Qu'il s'agisse de sifflements, de gestes, de mots obscènes ou d'attouchements subis dans l'espace public, les signalements peuvent permettre de proposer des mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

⁷⁵ <https://www.lausanne.ch/en/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html>

ACTION PRIORITAIRE #11

Augmenter l'utilisation des infrastructures publiques sportives par les femmes

Comme le montrent les résultats de l'analyse, la pratique sportive des femmes requiert peu l'utilisation des infrastructures sportives publiques. Non seulement parce qu'elles pratiquent majoritairement leur sport de manière autonome, mais en plus, parce qu'elles pratiquent principalement des activités telles que la course à pied, la randonnée, le vélo, le fitness ou le yoga, qui ne font pas appel aux infrastructures publiques, et peuvent se pratiquer en plein air ou dans des lieux privés.

Afin de rééquilibrer l'usage des installations sportives et d'inciter les femmes à en profiter davantage, quatre mesures concrètes sont proposées:

1. Inscrire le développement de la pratique sportive des femmes comme l'un des critères prioritaires lors de l'allocation des créneaux pour l'utilisation des infrastructures sportives aux associations et aux clubs sportifs lausannois.

Définir des conditions uniformisées pour l'octroi des salles de sport gérées par la Ville en rendant obligatoire de fournir des données en fonction des sexes.

2. Veiller à ce que les infrastructures existantes et futures prennent en compte la pratique sportive des femmes et donc les besoins des pratiquantes.
3. Favoriser l'accès aux infrastructures de sports dits «phares» à un public plus large et en élargir l'usage à d'autres sports afin qu'un plus grand nombre de pratiquant·e·s puisse se les approprier, à l'instar de l'utilisation du stade Pierre de Coubertin.

ACTION PRIORITAIRE #12

Utiliser les manifestations sportives comme tremplin pour encourager la pratique sportive des femmes

Qu'elles soient populaires ou réservées à l'élite, les manifestations sportives représentent une opportunité intéressante pour promouvoir la pratique sportive des femmes comme celle des hommes. Ces événements sont aussi un puissant outil de communication pour véhiculer les valeurs inhérentes au sport telles que le respect, l'égalité et la tolérance.

L'objectif de cette action prioritaire consiste à faire des manifestations sportives un levier pour encourager les femmes à pratiquer une activité physique et, plus largement, à promouvoir la mixité dans le sport. Pour y parvenir, neuf mesures concrètes sont définies :

1. Poursuivre le développement d'une offre sans compétition. Comme le révèle l'enquête publique auprès des femmes de la région lausannoise, la compétition n'est pas nécessairement un élément moteur pour la pratique du sport chez ce public. Afin de répondre aux motivations premières des femmes, qui ont été regroupées sous les catégories « plaisir » et « santé », il serait intéressant de considérer un format différent de manifestations sportives. En suivant le succès de la Course Lausanne, Capitale Olympique, d'autres événements non chronométrés et sur de plus petites distances de type « afterwork runs », « morning runs », « Sunday joggings » ou « ploggings » sont à envisager. Ils tendent plus à l'inclusion, le maintien ou la remise en forme.
2. Poursuivre le développement des manifestations sportives populaires qui ont un bon ratio femmes-hommes, telles que les 20KM, la Christmas Run ou le Marathon de Lausanne (en moyenne sur l'ensemble des manifestations populaires 44 % de femmes). Dans la mesure où le taux de participation des femmes se réduit sur les plus longues distances telles que la catégorie 20 kilomètres des 20KM ou la catégorie marathon du Lausanne Marathon, des incitations ciblées pour encourager les femmes à participer à ces épreuves plus longues pourront être développées.
3. Encourager la participation féminine pour les manifestations où le ratio n'est pas optimal (moins de 40 %), notamment pour la Journée Lausannoise du Vélo.
4. Intégrer des maître·sse·s de cérémonie et des animateur·trice·s, aussi bien femmes qu'hommes, lors des événements pour assurer les commentaires sportifs et les remises de prix.
5. Développer la stratégie d'accueil des grands événements sportifs d'élite rassemblant à la fois des compétitions féminines, masculines et mixtes. Il a été démontré que les athlètes d'élite sont une source d'inspiration fondamentale pour le jeune public. Filles et garçons ont besoin de modèles auxquels s'identifier et les événements sportifs internationaux mettant en lumière des athlètes féminines constituent un outil important de promotion et de développement de la pratique sportive chez les filles et les femmes.
6. Organiser ou soutenir l'organisation d'un événement sportif spécialement dédié aux adolescentes, afin de promouvoir la responsabilisation et l'autonomisation des adolescentes au travers du sport. Ce type d'initiative permet de garder le lien et d'encourager les jeunes filles à pratiquer une activité physique régulière, à un âge où elles subissent un premier décrochage avec le sport dans leur trajectoire de vie.

7. Organiser ou soutenir la mise en place d'une offre en activité physique spécialement destinée aux seniors afin que l'âge ne soit pas un obstacle à la pratique d'une activité sportive. L'offre devra être adaptée aux besoins et capacité cette catégorie de la population féminine. Ce type d'initiative permet de garder le lien et d'encourager les femmes seniors à pratiquer une activité physique régulière, à un âge où la prévention et le maintien de la santé physique est primordial.
8. Maintenir pour les collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne une offre attractive d'événements sportifs annuels.
9. Mener une enquête auprès des organisateur·trice·s de manifestations sportives lausannoises afin d'identifier les écarts éventuels entre les prix en espèces et autres paiements perçus par les athlètes afin de mettre en place des mécanismes visant à combattre ces inégalités.

ACTION PRIORITAIRE #13

Augmenter la place des femmes dans le sport d'élite

En 2019, seul 4 % du budget consacré aux clubs d'élite a bénéficié aux femmes. Cela s'explique principalement par le fait qu'une seule équipe féminine correspondait aux critères d'octroi. Pour les sportif·ve·s individuel·le·s, la situation est différente. Les aides octroyées par la Ville de Lausanne atteignent une quasi-parité, avec 48 % attribués aux femmes.

Cette action prioritaire a donc pour objectif de favoriser l'égalité des chances et de traitement entre femmes et hommes se préparant à devenir athlètes de haut niveau :

1. Soutenir les associations et clubs sportifs, principalement de sports collectifs, à développer la pratique du sport d'élite chez les filles et les adolescentes. A terme, l'objectif est de renforcer la présence des équipes féminines dans les ligues nationales A et B.

Sensibilisation et communication

SENSIBILISER À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES SEXES DANS LE SPORT

Le sport n'est pas épargné par les stéréotypes et les comportements sexistes. L'enquête publique menée auprès des femmes de la région lausannoise montre que 19 % des femmes interrogées disent avoir été victimes d'actes ou de paroles sexistes dans leur pratique sportive et 20 % en avoir été témoins. Sifflements et interpellations, critiques de leurs capacités physiques ou injonctions à être sexy dans l'exercice physique sont autant de manifestations de clichés renvoyés aux femmes et de formes de harcèlement subies par les femmes.

C'est pourquoi, sensibiliser l'ensemble de la population ainsi que les acteur·trice·s de la politique sportive aux stéréotypes de genre dans le sport et lutter contre ceux-ci est un des éléments essentiels pour garantir le développement et la pérennité de la pratique sportive des filles et des femmes.

Pour répondre à ce défi et garantir une plus grande égalité des sexes, six actions prioritaires sont définies autour d'une communication respectueuse et valorisante des différences.

ACTION PRIORITAIRE #14

Informer les acteur-trice-s du sport lausannois et les impliquer dans la démarche

Pour promouvoir une politique du sport femmes-hommes inclusive, ce rapport propose de nombreuses actions qui ont vocation à être communiquées au sein de l'administration communale ainsi qu'à l'ensemble des acteur-trice-s du sport lausannois.

Cette action prioritaire vise à créer une adhésion aux objectifs et à la stratégie pour une plus grande égalité dans le sport, que ce soit dans des projets de long-terme ou dans des actes au quotidien. Pour y arriver, quatre mesures concrètes ont été ciblées :

1. Diffuser les résultats de ce rapport de manière transparente et communiquer la stratégie auprès du grand public.
2. Communiquer les objectifs auprès des partenaires et responsables des associations et clubs sportifs ainsi qu'auprès des organisateur-trice-s de manifestations sportives de manière à créer une émulation et une volonté commune de les atteindre. Une information personnalisée sera adressée à l'ensemble des associations et clubs sportifs lausannois recensés ainsi qu'aux organisateurs de manifestations sportives. De manière plus globale, il s'agit de sensibiliser l'ensemble

des acteur-trice-s du sport de la région lausannoise à la question de l'égalité entre les sexes, acteurs qui incluent les associations, les clubs sportifs, les organisateur-trice-s de manifestations sportives et les bénévoles.

3. Élaborer et mettre en place une communication engagée et spécifique auprès des clubs et associations de sports connotés socialement comme masculins afin de définir des projets pilotes de manière collaborative pour en favoriser l'appropriation par les acteur-trice-s. En ce sens, le hockey et le football, sports emblématiques de la région, sont identifiés comme des accélérateurs de changements performants, en raison de l'attraction qu'ils représentent auprès de la population.
4. Rendre visible la présence des femmes dans le sport. Une communication inclusive, sans biais de genre et qui utilise un langage épiciène sera utilisée pour toutes les communications officielles et promotionnelles. De plus, le ratio de la représentation femmes-hommes dans les manifestations sportives sera mentionné dans les communiqués de presse.

ACTION PRIORITAIRE #15

Lutter contre les stéréotypes

Les stéréotypes de genre et les comportements liés à une assimilation de ces stéréotypes, tels qu'actes ou paroles sexistes, apparaissent en 5^e position des obstacles à la pratique du sport perçus par les femmes dans le cadre de l'enquête.

Cette action prioritaire vise donc à déconstruire les clichés liés au sport afin de bâtir une société sensibilisée à ces questions et respectueuse des différences entre les femmes et les hommes, qui s'appuie sur une communauté de femmes sportives ou physiquement actives qui renvoient une image inspirante. Dans ce but, deux mesures concrètes ont été identifiées :

1. Créer et diffuser une campagne de sensibilisation afin de promouvoir et valoriser la pratique sportive des femmes et d'inspirer et motiver les filles et femmes à débiter ou

reprendre une activité sportive tout en luttant contre les préjugés et les stéréotypes dans le sport.

2. Construire une communauté de femmes physiquement actives à travers la valorisation de «role models», qui peuvent être des sportives du quotidien ou des athlètes de haut niveau, pour inciter les filles et les femmes à avoir une pratique sportive. Cette approche par les «role models» sera initiée à l'occasion de la campagne de sensibilisation. Des Lausannoises, athlètes confirmées, «sportives du dimanche», jeunes, dans la vie active, seniors, originaires d'ici ou d'ailleurs, seront invitées à participer à la campagne et à illustrer le sport pratiqué par les femmes sous toutes ses facettes.

ACTION PRIORITAIRE #16

Sensibiliser les jeunes afin qu'ils s'approprient la question de l'égalité dans le sport

La Ville de Lausanne, à travers les différents programmes sportifs, œuvre au quotidien auprès des jeunes pour leur offrir la possibilité de découvrir et de pratiquer une activité physique. L'offre « Sports-Passion » permet aux jeunes éco-lie-r·ère·s lausannois·es de pratiquer l'une des 44 activités sportives proposées les mercredis après-midi. Alors que la participation filles-garçons est presque paritaire (51 % de filles et 49 % de garçons), la répartition dans certains sports est très genrée.

Ces programmes sportifs constituent une excellente opportunité de sensibiliser les jeunes à la question de l'égalité des sexes dans le sport. Cette action prioritaire se concentre donc sur ce segment de population et deux mesures concrètes visant à accroître la mixité dans le sport dès le plus jeune âge ont été définies :

1. Sensibiliser les jeunes aux stéréotypes de

genres pour leur permettre de les dépasser et d'élargir leurs choix en termes de pratiques sportives. Cela s'applique aussi bien aux filles qu'aux garçons – notamment à travers le programme « Sports-Passion ». La campagne de sensibilisation de lutte contre les stéréotypes pourra être utilisée afin d'y parvenir. Les monitrices et moniteurs devront être aussi impliqués dans la démarche.

2. Inciter les jeunes à sensibiliser leurs pairs aux questions d'égalité des sexes dans le sport. Pour ce faire, la thématique sera soumise aux 60 membres du Conseil des Jeunes de la Ville de Lausanne qui seront invités à débattre et à formuler des projets visant à réduire les inégalités dans le sport.

ACTION PRIORITAIRE #17

Promouvoir la reconnaissance publique et la visibilité médiatique des femmes sportives

Chaque année, la Municipalité de Lausanne met ses sportif·ve·s à l'honneur en décernant des prix qui récompensent leur mérite. Ces prix sont d'une importance capitale puisqu'ils permettent souvent une reconnaissance publique des efforts et des sacrifices consentis par les athlètes afin d'arriver au plus haut niveau. Les prix remis par la Ville de Lausanne récompensent aussi bien les femmes que les hommes, malgré cela les femmes sportives bénéficient d'une couverture médiatique bien plus limitée que celle des hommes.

Afin de valoriser publiquement les femmes sportives, cinq mesures concrètes seront mises en œuvre :

1. Maintenir deux catégories distinctes – hommes et femmes – pour la remise des prix du Mérite sportif lausannois, ce qui permet de récompenser un homme et une femme tous les deux ans.
2. Renommer le prix pour les « sportifs lausannois méritants » par une appellation plus inclusive.
3. Encourager le Panathlon à mettre en place le système de distinction femmes et hommes pour le prix du Fair-Play.
4. Créer un prix pour récompenser un·e particulier·ère, une association sportive ou un club s'étant particulièrement distingué·e pour le développement de la pratique sportive des femmes et pour la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le sport.
5. Valoriser les parcours exemplaires de femmes sportives en mettant en lumière des athlètes, arbitres ou des personnalités féminines inspirantes du monde sportif lausannois.

ACTION PRIORITAIRE #18

Rendre l'information concernant l'offre sportive lausannoise accessible à toutes et tous

L'offre sportive de la Ville de Lausanne est riche et multiple. Aujourd'hui, plusieurs plateformes existent pour promouvoir les différentes activités sportives ; que ce soit les clubs et associations sportives, les maisons de quartier, et les autres acteurs locaux. Afin de simplifier l'accès à cette information et de la valoriser, deux mesures seront mises sur pied :

1. Simplifier l'accès à l'information en rassemblant et centralisant l'ensemble de l'offre sportive proposée par tous les acteurs associatifs du sport lausannois sur une même plateforme.
2. L'enquête menée auprès des Lausannoises a montré la difficulté d'atteindre un large public ; notamment les adolescentes, les seniors, les migrantes, et les femmes faiblement qualifiées ou sans emploi. Afin de remédier à ce biais d'information, les canaux de communication devront être adaptés pour tous les publics (réseaux sociaux, site web, etc.).

ACTION PRIORITAIRE #19

Renverser les stéréotypes associés à la pratique sportive des hommes

La lutte contre les stéréotypes est l'affaire de toutes et tous ; y compris celle des hommes. L'égalité femmes-hommes dans le sport est un projet commun qui vise à offrir à toutes et tous les mêmes chances et la liberté de pratiquer le sport de leur choix.

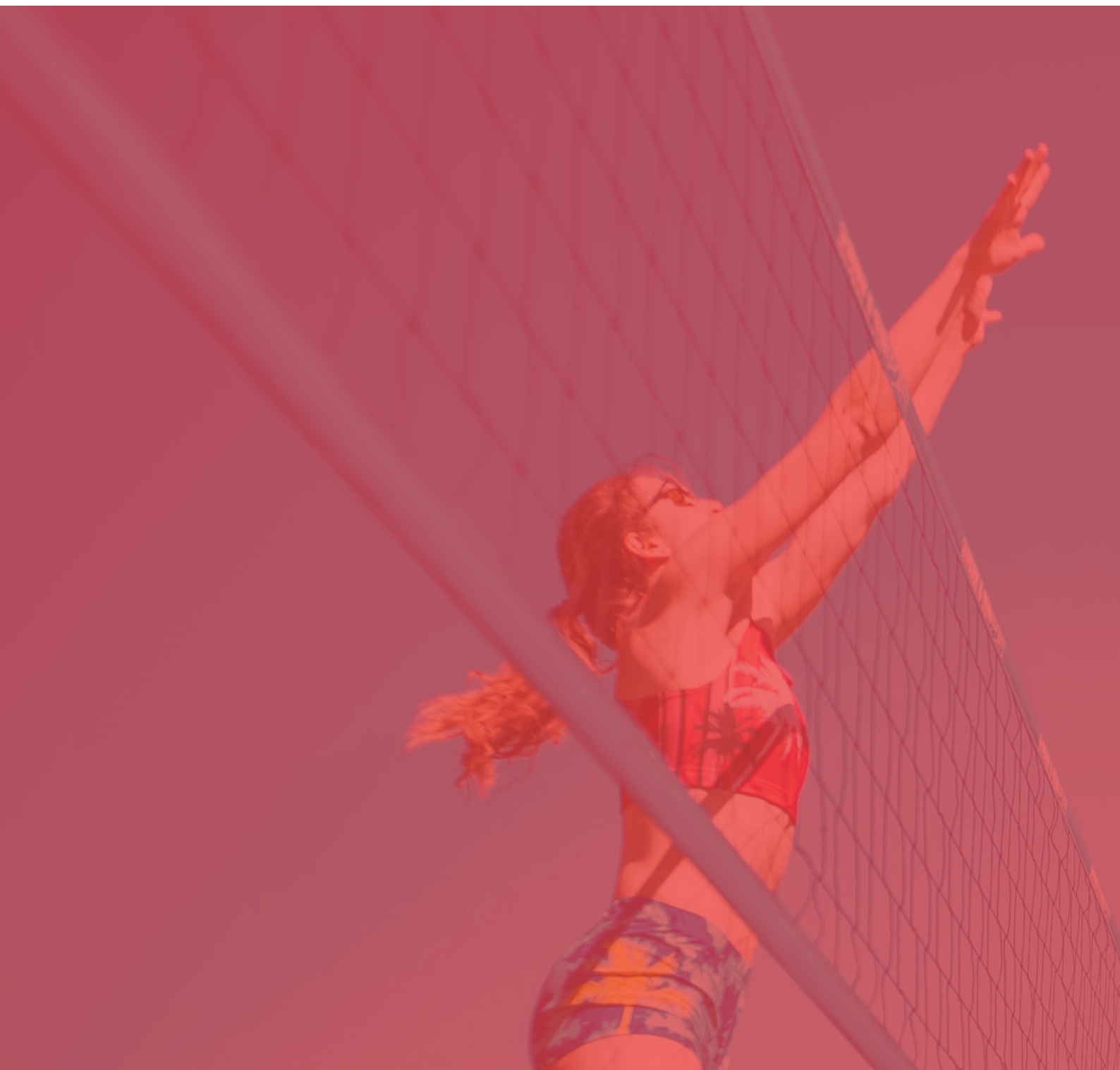
En étant sensibilisés et en s'engageant activement pour la mixité et l'égalité femmes-hommes dans le sport, les hommes sont des acteurs indispensables de la réussite des objectifs fixés dans ce rapport.

Les hommes étant également pris dans des stéréotypes de genre, il est nécessaire de combattre ces stéréotypes qui peuvent discriminer les hommes dans leur choix de pratiques sportives ; notamment dans celles où la représentation des femmes est largement supérieure à la moyenne.

Trois mesures concrètes seront mises en application :

1. Développer des projets pilotes « Oser tous les sports » pour inciter également les garçons et les hommes à essayer des sports connotés socialement comme féminin.
2. Favoriser la création d'équipes masculines dans des sports majoritairement pratiqués par des femmes.
3. Intégrer la question de l'impact des stéréotypes sur la pratique sportive des hommes dans la prochaine enquête populaire afin de mieux cibler les défis rencontrés et proposer des solutions pour y faire face.

05. Conclusion





05. Conclusion

Inspiré par l'exemple de la Ville de Genève, ce rapport a permis de faire le constat de plusieurs inégalités femmes - hommes dans le sport qu'elles soient au niveau de la gouvernance, du financement ou de la pratique sportive.

Afin d'améliorer la situation et de viser une politique égalitaire dans le sport, 19 actions prioritaires ont été identifiées et assorties d'un calendrier allant jusqu'en 2026, date à laquelle un premier bilan sera dressé.

Au-delà des mesures énoncées et prises, ce rapport témoigne de la volonté de la Ville de Lausanne d'être transparente, à la fois sur le diagnostic interne et sur les axes d'amélioration possibles, convaincue que l'atteinte de l'égalité entre les sexes dans le sport est l'affaire de toutes et tous.

Ainsi, chacune et chacun, jeunes et plus âgé·e·s, associations et clubs sportifs, dirigeant·e·s et bénévoles, organisateur·trice·s de manifestations sportives ont un rôle important à jouer.

Ce rapport marque également l'engagement de la Ville de Lausanne à effectuer un suivi annuel de sa politique publique en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le sport. Ce suivi annuel permettra non seulement d'évaluer la bonne mise en œuvre des 19 actions prioritaires, mais aussi de les adapter le cas échéant.

Tous les jalons sont désormais posés pour pouvoir développer une politique sportive plus égalitaire !

La Ville de Lausanne et son Service des sports n'ont pas attendu la publication de ce rapport pour mettre en place des initiatives pour soutenir la pratique sportive des femmes et encourager l'égalité femmes-hommes dans le sport.

Quelques éléments aussi bien au niveau de la gouvernance, des finances, de la pratique sportive et des infrastructures sont à mentionner :

Gouvernance

- La politique femmes et sport a été mise à l'agenda de façon prioritaire. Au printemps 2020, une nouvelle unité baptisée « Sport associatif et sport pour toutes et tous » a été créée au sein du Service des sports. Opérationnelle depuis le 1^{er} juin 2020, avec l'entrée en fonction d'un délégué au sport associatif et au sport pour toutes et tous, l'unité a été complétée par l'arrivée d'une seconde personne. Cette unité sera en charge d'assurer la mise en œuvre des actions détaillées dans ce rapport.

Finances

- Un fonds communal pour développer le sport pour toutes et tous et promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans le sport a été créé en janvier 2021 (www.lausanne.ch/fonds-sport). Ce Fonds pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous est doté de 300'000 francs dont la moitié, soit 150'000 francs, est réservée spécifiquement à l'encouragement de l'égalité dans le sport et à la pratique sportive des femmes. Il permet désormais à la Ville de susciter et soutenir financièrement des projets femmes & sport présentés par des associations, des collectifs de quartiers ou des organismes à buts non lucratifs. Ce Fonds sera aussi utilisé pour la réalisation d'actions présentées dans ce rapport.

- Un suivi budgétaire en fonction du sexe a été développé et fait désormais partie des fonctionnalités automatiques du système de suivi. L'analyse des membres des associations et clubs sportifs selon le sexe est intégrée et permet des extractions facilitées.

Pratiques sportives

- La pratique sportive des femmes a été soutenue au travers de l'intensification de l'offre d'urban training en collaboration avec les Garden Parties en 2019. En 2020, l'offre s'est élargie avec l'intégration de nouvelles disciplines dans le cadre du programme estival « A vos marques, prêts...bougez! ». Ce programme comptait au total sept disciplines dont la zumba et le yoga et a permis de faire bouger 839 personnes de 18 à 79 ans dont 87 % étaient des femmes.
- La Ville de Lausanne s'est d'ores et déjà engagée à accueillir plus d'événements sportifs mixtes ou féminins. Depuis 2019, avec l'accueil du « Ladies Open Lausanne – Tournoi WTA » qui rassemble quelques-unes des meilleures joueuses de tennis mondiales. Et en 2020, l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, premiers dans l'histoire à accueillir le même nombre d'athlètes femmes et hommes.

Infrastructures sportives

- Le besoin d'infrastructures pour la pratique sportive des femmes a fait l'objet de crédits d'étude pour la construction de vestiaires afin de rendre possible l'accueil de nouvelles équipes féminines de football et de rugby.

Sensibilisation et communication

- Le dialogue avec les associations et clubs sportifs s'intensifie. Le Service des sports a développé un concept de forum pour rassembler les représentant·e·s des associations et clubs sportifs de la ville dont la première édition a été repoussée en 2021 pour cause de Covid-19.

Graphiques et tableaux

Liste des graphiques

Graphique 1: Ratio femmes-homme au sein du personnel du Service des sports	21
Graphique 2: Répartition des membres des associations et clubs sportifs selon le sexe	22
Graphique 3: Évolution de la participation des membres des associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe	24
Graphique 4: Sports les plus pratiqués dans les associations et clubs sportifs lausannois et ratio femmes-hommes pour chaque discipline	28
Graphique 5: Répartition des aides à la formation selon le sexe	30
Graphique 6: Répartition des aides au paiement des loyers selon le sexe	31
Graphique 7: Récapitulatif des montants des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs en 2019 selon le type d'aides et le sexe	35
Graphique 8: Ratio femmes-hommes futur.e-s sportif-ve-s d'élite & sportif-ve-s d'élite	36
Graphique 9: Ratio filles-garçons - Sports-Passion 2019	39
Graphique 10: Ratio filles-garçons par discipline proposée - Sports-Passion 2019	40
Graphique 11: Répartition des dépenses pour les activités sportives parascolaires selon le sexe	43
Graphique 12: Moyenne de la participation aux manifestations populaires organisées par le Service des sports selon le sexe	46
Graphique 13: Répartition des répondantes selon l'âge	60
Graphique 14: Préférence pour l'environnement de la pratique sportive selon les répondantes	65
Graphique 15: Préférences liées à la mixité selon les répondantes	67
Graphique 16: Motivations à faire du sport selon les répondantes	68

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des membres dans les associations et clubs sportifs en fonction de l'âge et du sexe	23
Tableau 2: Nombre de membres féminins d'associations et clubs sportifs rapporté à la population féminine lausannoise selon l'âge	24
Tableau 3: Nombre de membres masculins d'associations et clubs sportifs rapporté à la population masculine lausannoise selon l'âge	24
Tableau 4: Liste des dix sports les plus pratiqués par les femmes dans les associations et clubs sportifs, participation en chiffre absolu ainsi qu'en pourcentage par rapport aux clubs et à la discipline sportive	26
Tableau 5: Liste des clubs et montants des subventions octroyées pour le sport féminin en brut et en pourcentage du budget	32
Tableau 6: Récapitulatif des montants des subventions octroyées aux associations et clubs sportifs en 2019 selon le type d'aides et le sexe	35
Tableau 7: Utilisation des salles omnisports selon le sexe	38
Tableau 8: Liste des dix sports les plus pratiqués par les filles dans le cadre du programme Sports-Passion, en nombre de participant.e-s, en pourcentage et selon le sexe	41
Tableau 9: Subventions allouées aux manifestations sportives 2019 selon le sexe	53
Tableau 10: Subventions allouées aux manifestations sportives 2020 selon le sexe	53
Tableau 11: Liste des 30 sports les plus pratiqués par les répondantes en valeur absolue et en pourcentage	63
Tableau 12: Feuille de route: axes stratégiques et actions prioritaires	73



Service des sports
Ch. des Grandes-Roches 10
CP 243
1000 Lausanne 18
T +41 21 315 14 14
www.lausanne.ch